

# L'Europe que nous voulons

## Version 2 a

Les textes en bleu sont les parties modifiées par rapport à la version 1

Les mots entre crochet sont à maintenir ou à supprimer

Les encadrés « points en débat » seront supprimés à l'issue des débats

Rapport du groupe de travail « L'Europe que nous voulons »

Animateur : François Vié

9/09/2010

## Sommaire

<b>Résumé</b>	<b>4</b>
<b>Introduction</b>	<b>7</b>
<b><i>I - L'Europe à la croisée des chemins</i></b>	
<b>1 - 60 ans d'Europe</b>	<b>8</b>
1.1 Un acquis inestimable	
1.2 L'Europe marque le pas	
<b>2 - Les défis internes à l'Union</b>	<b>9</b>
2.1 De grandes disparités économiques, sociales, politiques.	
2.2 Une cohésion sociale menacée	
<b>3 - Les défis de la mondialisation</b>	<b>10</b>
3.1 Un inéluctable déclin relatif	
3.2 Le poids des problématiques mondiales	
3.3 L'Europe en retard sur les évolutions du monde	
3.4 Le modèle européen confronté aux autres civilisations	
3.5 L'union manque de stratégie	
<b>4 - L'Europe devant des choix</b>	<b>12</b>
4.1 Puissance ou effacement	
4.2 Intégration ou coopération	
4.3 Ensemble ou d'abord à quelques-uns	
<b><i>II - L'Europe que nous voulons</i></b>	
<b>1 - Une Europe qui ait un projet</b>	<b>13</b>
1.1 Avoir un projet commun	
1.2 Pour une nouvelle étape de la construction européenne	
1.3 Redéfinir l'intérêt commun européen	
<b>2 - Une Europe puissance</b>	<b>15</b>
2.1 Mettre en commun les compétences essentielles	
2.2 Une volonté européenne à l'échelle du monde	
2.3 L'Europe pour un monde meilleur	
2.4 Le nouveau destin des Européens	
<b>3 - Une Europe plus Unie dans le cadre du Traité de Lisbonne</b>	<b>17</b>
3.1 Utiliser toutes les possibilités du traité de Lisbonne	
3.2 Des institutions communautaires au service de l'intégration	
3.3 Reprendre le chemin de l'intégration dans les politiques de l'Union	
3.4 Progresser dans Europe politique.	
<b>4 - Préparer l'Europe fédérale</b>	<b>20</b>
4.1 Rappel de ce à quoi nous sommes fidèles : la perspective fédérale	

4.2 Une Europe intégrée autour des pays les plus engagés dans la construction européenne.

<b>5 - Donner un sens aux politiques de l'Union</b>	<b>22</b>
5.1 Construire une Europe puissance	
5.2 Adapter les politiques existantes au développement durable	
5.3 De nouvelles politiques face aux enjeux du XXI <sup>e</sup> siècle	
5.4 Des politiques compréhensibles par les citoyens	
<b>6 - Des moyens à la hauteur des ambitions</b>	<b>26</b>
6.1 Des ressources propres	
6.2 Un budget plus important	
6.3 Pouvoir emprunter pour investir	
<b>7 - Une Europe qui rassemble</b>	<b>27</b>
7.1 Des valeurs communes	
7.2 Une société européenne en création	
7.3 Une culture européenne	
7.4 Un sentiment d'appartenance	
7.5 Vers un peuple européen	
<b>8 - Une Europe d'avenir</b>	<b>29</b>
8.1 Une UE qui renonce à une extension indéfinie de ses frontières.	
8.2 Avoir une Constitution	

### ***III – Propositions pour une relance de l'Europe*** **31**

#### **1 - Propositions aux Européens**

- L'organisation d'une Convention sur le projet européen
- Un processus de convergence fiscale et sociale
- Une refondation de la zone Euro
- La création d'une agence de l'approvisionnement énergétique
- Comblent le retard européen dans la connaissance
- Une politique d'immigration et démographique commune
- Une politique extérieure commune plus efficace
- Augmenter les ressources de l'Union
- Créer, un institut européen de prospective et de réflexion stratégique
- Favoriser les échanges entre citoyens des pays membres
- Créer un socle culturel commun

#### **2 - Propositions aux dirigeants français**

#### **3 - Propositions d'initiatives du MEF**

### ***Documents de références*** **41**

#### ***Annexes***

Document de travail N°1 : le destin commun des Européens

Document de travail N°2 : Les compétences et les moyens de l'Union

Document de travail N°3 : Le fonctionnement de l'Union, son organisation

Rapport « L'Europe que nous voulons » version 1e

# Rapport du groupe de travail « L'Europe que nous voulons »

## Résumé

Un groupe de travail a réfléchi entre septembre 2009 et mars 2010 sur la conception de la construction européenne que défend le Mouvement Européen – France.

### ***I - L'Europe à la croisée des chemins***

Depuis 60 ans le Mouvement européen défend auprès de l'opinion la cause d'une Europe à caractère fédéral et s'attache à développer chez les citoyens français la prise de conscience de l'Europe et de la communauté de destin des peuples qui la composent.

La construction européenne a écarté les risques de conflits entre européens, apporté la prospérité, un espace de vie commune, la réunification de l'Europe souhaitée par les pères fondateurs. C'est un patrimoine précieux qu'il faut non seulement préserver mais conforter.

Cet acquis considérable, ne suffit pas face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Plus que jamais la réalisation d'union sans cesse plus étroite doit être le projet majeur des européens pour parvenir à les surmonter.

Sous l'effet des élargissements successifs la société européenne est de plus en plus hétérogène ; les inégalités s'accroissent sous la pression de la mondialisation. Confrontés à leur déclin démographique, les Européens répugnent à accepter plus d'immigration ; la population vieillit au risque pour l'Europe de ne plus pouvoir financer son modèle social.

Plusieurs échecs internationaux récents doivent alerter les Européens : humiliation à Copenhague, où les Européens ont été marginalisés, indifférence pour l'Union européenne du nouveau président américain, mise à mal de l'Euro, faute de solidarité entre les économies des pays de l'Eurozone. L'Europe doit se préparer à un [inéluçtable] déclin relatif démographique et économique. Les questions mondiales qui conditionnent l'avenir des Européens se multiplient.

C'est précisément, au moment où l'Europe affronte les réalités de la mondialisation, que le projet d'une Europe unie et intégrée recule dans les opinions publiques et la volonté de nos dirigeants. Tous les Etats ne souhaitent pas avancer vers plus d'intégration. Notre projet marque le pas, tant sur le plan des politiques communautaires (La dernière politique véritablement commune à avoir été mise en place, l'Euro, l'a été il y a 10 ans) que du fonctionnement institutionnel marqué par le renforcement de procédures de plus en plus intergouvernementales.

L'Europe ne peut lutter pour infléchir ces tendances qu'en s'unissant pour dynamiser sa démographie et son économie.

L'Europe est à l'heure des choix :

- Puissance ou effacement : les Européens souhaitent-ils une Europe qui soit un acteur majeur sur le plan international

- Intégration ou coopération : les Européens doivent-ils agir en privilégiant un mode intergouvernemental ou communautaire ?
- Ensemble ou d'abord à quelques-uns : de nouvelles politiques à 27 étant difficile à envisager, y a-t-il un groupe de pays prêts à avancer dans la construction européenne ?

## ***II - L'Europe que nous voulons***

Le Mouvement Européen – France, en étant fidèle à ses orientations de toujours, souhaite participer activement au débat sur la relance de la construction européenne. Il a entrepris de préciser quelle **Europe il souhaite voir se construire dans les 10 à 15 ans qui viennent.**

### **Une Europe qui ait un projet**

Pour retrouver la confiance des Européens, il faut redéfinir l'intérêt commun européen, redonner sens à la construction européenne. Un processus utile pourrait être une Convention, largement ouverte à la participation des citoyens, consacrée au devenir de l'Europe et à son projet.

### **Une Europe puissance [acteur international]**

Le nouveau destin des Européens devrait désormais être de construire un espace de liberté, de sécurité et de justice et de paix dans un monde dangereux où ils doivent s'affirmer et contribuer à un monde meilleur. Il est aussi de **se donner les moyens de son développement économiques** en étant compétitif dans un monde de plus en plus concurrentiel.

Pour relever les défis qu'elle rencontre et assumer son rôle dans le monde, l'Union doit retrouver le chemin d'une construction politique et économique **en se dotant des compétences nécessaires dans les domaines des politiques étrangère et de défense.**

### **Une Europe plus unie dans le cadre du Traité de Lisbonne**

Les traités modifiés donnent à l'Union les moyens d'avancer. Il faut en utiliser toutes les possibilités. La méthode communautaire doit être confortées et notamment en redonnant tout son rôle à la Commission **et au Parlement européen** de préférence aux **pratiques** intergouvernementales.

### **Préparer l'Europe fédérale [préserver la finalité de l'Europe fédérale]**

Une Europe fédérale pour l'ensemble des pays de l'Union est l'objectif à atteindre. **Elle se réalisera, partant de l'actuel « objet non identifié » (Jacques Delors) selon un schéma qui lui sera propre.**

Des étapes pour y parvenir seront qu'elle réunisse des Etats volontaires associant progressivement l'ensemble des pays de l'Union et qu'elle se construise sur le principe d'une Fédération d'Etats **[fédération d'Etats-nations]**, fondée sur la double légitimité des peuples et des Etats.

## **Une Europe intégrée autour des pays les plus engagés dans la construction européenne.**

La différenciation des politiques de l'Union est une réalité : Euro, Schengen, Espace de liberté, sécurité, justice ne réunissent pas tous ses membres. Mettre en place à 27 de nouvelles politiques est difficile dans l'immédiat. Il faut par ailleurs éviter une « Europe à la carte » par la multiplication des coopérations renforcées, qui fractionnerait et désorganiserait l'Union.

Le moyen d'avancer vers une Europe plus intégrée est la constitution d'un ou plusieurs groupes de pays décidés à mettre en commun les compétences stratégiques et décisives pour l'avenir de l'Union. [Dans le domaine économique, la zone euro, dotée de nouvelles compétences fiscales et budgétaires](#) peut de venir le moteur de l'Union.

### **Donner un sens aux politiques de l'Union:**

Une Europe [forte](#) doit avoir des politiques communes stratégiques : politique économique (y compris dans les domaines budgétaire et fiscal), politiques extérieures, [défense](#).

Les politiques existantes doivent être adaptées à un développement durable : Elles doivent être poursuivies et renforcées en privilégiant un nouveau mode de développement économe en ressources et protégeant l'environnement. Elles doivent aussi corriger leur déficit actuel dans le domaine social et être le moyen d'une véritable solidarité entre européens.

De nouvelles politiques doivent répondre concrètement aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle : énergie, environnement, recherche, industrie.

### **Des moyens financiers à la hauteur des ambitions :**

Rien ne se fera sans moyens budgétaires et financiers. Il faut à l'Union des ressources propres [allant bien au-delà du niveau actuel, par des impôts européens](#). Le budget doit être augmenté pour les politiques nouvelles et une solidarité accrue. L'Union doit pouvoir emprunter pour investir.

### **Une Europe qui rassemble :**

L'Union tarde à se construire en espace de vie en commun des européens. Il faut accélérer la constitution d'une société européenne en aplanissant les obstacles à la vie commune entre européens de différentes nationalités en les rassemblant sur ce qui leur est commun en matière de culture et de valeurs.

### **Une UE qui renonce à une extension indéfinie de ses frontières.**

Pour éviter une Union sans territoire et permettre à l'identité européenne de se constituer l'Union européenne doit définir des limites ultimes a priori. Cela pose principalement les questions de la Turquie et de l'Ukraine. Cette question sera plus facilement résolue avec la constitution d'un ensemble de pays avançant vers une Europe fédérale. Un

élargissement sera alors possible sans craindre la dissolution de notre projet d'Europe politique.

### *III - Propositions du Mouvement Européen – France pour une relance de l'Europe*

Plusieurs propositions concrètes sont formulées pour faire avancer l'Europe.

- L'organisation d'une Convention sur le projet européen
- Une refondation de la zone Euro, **impliquant notamment des mesures de convergence budgétaires**
- **Une stratégie économique commune**
- Un processus de convergence fiscale et sociale
- Comblent le retard européen dans la connaissance **en allant au-delà du processus de Lisbonne.**
- **Une Communauté européenne de l'énergie.**
- Une politique d'immigration et démographique commune
- Augmenter les ressources de l'Union
- Créer, **auprès de la Commission,** un institut européen de prospective et de réflexion stratégique
- Une politique extérieure commune plus efficace
- Renforcer nos capacités de prospective et de réflexion stratégique
- Favoriser les échanges entre citoyens des pays membres
- Créer un socle culturel commun

**Certaines propositions sont destinées au Mouvement Européen – France pour l'engager dans le débat pour une relance de la construction européenne :**

- Rédaction d'une déclaration du Mouvement
- Mise en chantier de procédures d'initiatives citoyennes.

\*\*\*

## Introduction

Un groupe de travail s'est constitué en septembre 2009 à l'initiative de François Vié et de plusieurs sections du Mouvement Européen - France. Ses objectifs et la méthode de travail proposée ont été exposés en bureau National et en Comité directeur.

L'objectif en est de préciser la conception du projet européen du MEF au-delà de ses objectifs de toujours de soutenir une construction européenne à « perspective fédérale » et de « développer dans le peuple français la prise de conscience de l'Europe et de la communauté de destin des peuples qui la composent ».

Le groupe a fonctionné en quatre étapes :

Phase 1 : Le destin commun des Européens

Phase 2 : Les compétences et les moyens de l'Union

Phase 3 : Le fonctionnement de l'Union, son organisation

Phase 4 : synthèse

Les phases 1, 2, 3 ont fait chacune l'objet d'un document de travail rédigé initialement par l'animateur du groupe et alimenté par une quinzaine de contributions, recueillies en réunions (2 réunions par phase, à Paris et à Lyon), téléphone et internet.

### Composition du groupe de travail :

Animateur : François Vié, section Nord.

Membres :

Agnes Bauche, section des Hauts de Seine

Olivier Beedelem, Jeunes Européens Nord

Patrice Bolo, section Loire Atlantique

Brigitte Bousquet, section Lyon-Rhône

Bernadette Bras, section Seine Maritime

David Cortier, Section Lyon-Rhône

Pauline Gessant, siège

Pierre-Marie Giard, Jeunes Européens

Eric Hintermann, section Haute Savoie

Guy Hollman, section Basse Normandie

Nicolas Jean, Jeunes Européens

Louis Jourdan, section Ile et Vilaine

Jean-Charles Leygues, section Gironde

Henri Oberdorff, section Isère

Noël Orsat, section Marne

Guy Plantier, Europe et mondialisation

Pierre-Marie Thobois, section Somme

Jean-Jacques Triplet, section Nord

Jean Verges, section Provence

Le rapport du groupe de travail (version 1) a ensuite été soumis aux membres du Bureau national, des sections et associations membres.

### Contributions de membres du bureau :

Gessica Chamba

Elvire Fabry



Sylvie Goulard  
Joseph Limagne  
Christian Philipp  
Jean-Luc Sauron  
Françoise de la Serre

Contributions des sections:

Côte d'Or  
Gironde  
Loiret  
Seine Maritime Yvelynes / Lechesnay

Les trois documents de travail faisant apparaître les apports de chaque contributeur et les échanges d'arguments sur les points qui ont été débattus, ainsi que la version 1 revêtue des observations et contributions des membres du bureau et des sections sont disponibles en annexes du rapport.

# I - L'Europe à la croisée des chemins

## 1 - 60 ans d'Europe

### 1.1 Un acquis inestimable

Depuis 60 ans le Mouvement européen défend auprès de l'opinion la cause d'une Europe à caractère fédéral et s'attache à développer dans le peuple français la prise de conscience de l'Europe et de la communauté de destin des peuples qui la composent.

L'Europe, depuis les débuts de la construction de l'Europe institutionnelle, a franchi des étapes considérables dans la constitution d'un espace commun de vie des européens, pacifié et prospère. La création du marché unique avec ses quatre libertés, des politiques de cohésion, de l'Union économique et monétaire, de l'Espace de liberté de sécurité et de justice, la politique agricole et autres politiques communes, les débuts de la politique extérieure et de sécurité, créent des solidarités irréversibles entre les peuples européens. Les derniers élargissements ont rassemblé l'Europe divisée par les conflits du XXe siècle. Plus que jamais la construction de l'union européenne est le projet politique des Européens.

### 1.2 L'Europe marque le pas

Mais force est de constater que notre projet marque le pas depuis des années.

Une volonté commune entre Etats, a été difficile à obtenir aux débuts de la construction européenne, notamment du fait de positions françaises. Elle a été mise à mal par l'entrée du Royaume-Uni puis par les derniers élargissements. La crise économique a fait apparaître des reculs de la part de l'Allemagne. Les Etats ne souhaitent pas tous plus d'intégration. Ce qui conduit à la différenciation des politiques de l'Union : Euro, Schengen, Espace de liberté, sécurité, justice ne réunissent pas tous ses membres. Des dérogations existent en ce qui concerne la politique de défense pour les Etats membres ayant une politique de neutralité.

La dernière politique véritablement commune à avoir été mise en place, a été l'Euro il y a 10 ans. Depuis, les initiatives communes le sont sous forme intergouvernementales. Des reculs ont été observés avec les « opting-out » obtenus lors de la négociation du traité de Lisbonne, par lesquels des Etats refusent certaines politiques.

La difficulté à mettre en place à 27 de nouvelles politiques pour faire face à l'avenir ne doit pas être méconnue. Les Européens ont-ils toujours une appétence à participer aux affaires du monde ? Y-a-t-il encore entre les Européens la volonté de poursuivre, par les transferts adéquat de souveraineté, leur aventure commune ?

La crise n'a pas provoqué chez les Etats européens un réflexe d'union pour y trouver des solutions communes. Le sursaut n'a pas eu lieu, faute de règles communes, de moyens budgétaires, de capacités institutionnelles à gérer ensemble la situation. La crise a au contraire fragilisé la cohésion politique de l'Europe.

Plusieurs échecs internationaux récents doivent alerter les Européens : humiliation à Copenhague, où les Européens ont été marginalisés, indifférence pour l'Union européenne du nouveau président américain, mise à mal de l'Euro faute de solidarité entre les économies des pays de l'Eurozone.

A contrario, le refus de l'accord Swift sur l'échange de données personnelles avec les Etats-Unis par le Parlement européen, montre que plus de pouvoir donné aux institutions communautaires permet à l'Union de d'imposer des choix sur le plan international

L'avenir de l'Union européenne passe par le retour des Etats européens à un esprit communautaire qui fasse passer les intérêts communs européens avant leurs intérêts nationaux. Il est nécessaire de porter au grand jour des débats actuellement masqués.

## 2 - Les défis internes à l'Union

### 2.2 De grandes disparités économiques, sociales, politiques.

Les politiques de cohésion ont été une réussite en rapprochant les niveaux de développement des régions d'Europe. Mais elles n'ont pas encore produit tous leurs effets sur les nouveaux pays entrants. Les disparités économiques sont grandes entre les Etats membres. Elles ne feront que croître avec l'entrée progressive dans l'Union des Etats balkaniques et éventuellement de la Turquie.

Les politiques de solidarité de l'Union et l'intégration économique poussent à la convergence de sociétés européennes. Mais ce mouvement est lent **et contrarié par une logique de concurrence entre Etats au sein du marché unique.**

**Les Européens n'ont pas pris les moyens d'une véritable convergence fiscale et sociale.** Ils manquent de solidarité comme actuellement dans la crise financière vis-à-vis des pays de l'Est ou dans la crise grecque.

La paix et la prospérité en Europe sont perçues comme des acquis par les citoyens. Mais leur désir d'Europe s'amenuise avec l'éloignement d'ennemis communs contre lequel fonder l'Union.

Les écarts de situations économiques et de culture politique freinent la constitution d'une opinion publique européenne et d'une conception partagée de l'avenir de l'Europe. Nous souhaitons une Europe qui accentue ses mécanismes de solidarité pour faire converger les économies et faire émerger une conscience politique européenne.

Les traditions politiques différentes des Etats et le nombre des pays membres, font que les perceptions de l'Europe sont encore très différentes dans les populations, comme chez les parlementaires et les dirigeants de chaque pays. L'incohérence de responsables politiques décidant à Bruxelles tout en faisant de l'Union un bouc émissaire à leurs difficultés, le manque **de pédagogie et d'explications**, de débat autour du projet européen ont fait reculer l'idée européenne **en particulier** dans les pays fondateurs.

### 2.2 Une cohésion sociale menacée.

La cohésion sociale en Europe est menacée par la crise, par les inégalités croissantes dues à la mondialisation, le vieillissement et l'arrivée d'immigrés que nous devons intégrer.

Les Européens sont aux prises avec leurs difficultés économiques sociales. Ils jugent positivement l'action de l'Union mais leur confiance dans les institutions européennes s'érode. Le premier motif de renforcement de leur adhésion à l'Europe serait une convergence des systèmes de protection sociale (sans recul pour les plus avancés). La diversité de ceux-ci exclut leur harmonisation et leur rapprochement ne peut être que progressif. Mais l'absence de politique sociale, conjuguée aux inégalités croissantes et au vieillissement, constitue une menace sur la cohésion sociale en Europe.

### 3 - Les défis de la mondialisation

#### 3.1 Un déclin relatif annoncé

L'Europe doit se préparer à un inéluctable déclin relatif démographique et économique. Le monde compte aujourd'hui 6 milliards d'habitants. Il en comptera probablement 9 milliards en 2050. La population de l'Europe aura stagné, la faisant passer de 8.3% à moins de 5% de la population mondiale, à la différence des Etats-Unis qui gagneront sur la même période près de 100 millions d'habitants.

L'Europe est encore aujourd'hui la première puissance commerciale du monde, un grand marché unifié de 500 millions d'habitants, 1er PIB de la planète. Mais d'ici à 2025 la croissance des pays développés (2.5%) sera durablement inférieure à celle des pays émergents (4.2%).

Le pouvoir économique et financier se déplace inéluctablement vers l'Asie. Déjà les tensions se font grandes entre les puissances mondiales déclinantes (Europe, Etats-Unis) et montantes (Chine notamment) concernant les parités monétaires, les ressources énergétiques et en matières premières.

L'Union européenne ne peut lutter pour infléchir ces tendances qu'en s'unissant pour dynamiser sa démographie et son économie.

#### 3.2 Le poids des problématiques mondiales

Les problématiques mondiales qui conditionnent l'avenir des Européens se multiplient : développement d'une finance **incontrôlée et volatilité des flux financiers** ; déséquilibres en matière de taux de change et de commerce, favorisant l'accumulation de réserves et l'apparition de bulles financières ; redistribution de l'activité économique avec l'apparition de nouvelles puissances ; changement climatique, perte de biodiversité ; déséquilibres démographiques, migrations économiques et climatiques ; risques de prolifération nucléaire et nouvelles menaces sur la sécurité ; raréfaction des ressources en eau, alimentaires, en matières premières, énergétiques ; pandémies...

Ces défis sont aussi des défis internes dans la mesure où ils ont tous des répercussions dans nos sociétés européennes.

Les pays européens sont désormais trop petits pour peser séparément dans la mondialisation. L'Union européenne avec ses 500 millions d'habitants a par contre le poids nécessaire.

### 3.3 L'Europe en retard sur les évolutions du monde

Les contraintes d'une mondialisation de plus en plus agressive étaient prévisibles. Les dirigeants européens n'en ont pas pris la mesure. Ils n'ont pas anticipé la mondialisation. Les institutions, les Etats, les think-tank européens n'ont pas alerté sur les évolutions. Les stratégies mises en place ont été inefficace comme la Stratégie de Lisbonne concernant l'Europe de la connaissance, ou insuffisante comme St Malo dans le domaine de la défense européenne. Notre vision négative de la mondialisation vient de cette incapacité à en débattre et à nous y adapter.

Il n'y a pas assez de lieux fédérateurs qui permettent aux Européens de penser l'avenir de l'Union à 20 ans. Le Parlement européen en est un. Plusieurs instituts existent. Mais il est indispensable que l'Europe se dote de capacités plus importantes de prospective et d'analyse pour éclairer les décideurs et élaborer une stratégie commune aux Européens.

De nouvelles capacités en matière de politiques étrangères et de négociation sont une urgence étant donné la rapidité des changements du monde. Les Européens doivent aborder la mondialisation dans un esprit positif pour en capter les opportunités. Ils doivent aussi en identifier les menaces et contribuer à les maîtriser.

Ils doivent se montrer proactifs et se donner les moyens d'intervenir dans la marche du monde.

### 3.4 Le modèle européen confronté aux autres civilisations

Les Européens ont un modèle de civilisation qui leur permet de s'affirmer dans un dialogue avec les autres parties du monde.

Leur attachement à la reconnaissance et à la défense des droits fondamentaux, concrétisée notamment par la Charte des droits fondamentaux, en est un élément essentiel. Ils donnent la priorité dans leur mode de vie, aux biens communs et aux solidarités, à la culture et à la qualité de la vie. Ils recherchent dans le monde la coopération et la résolution des conflits par la négociation, un monde multipolaire et régulé.

Face aux mutations du monde, les Européens devront trouver un mode de développement durable qui leur permettent, tout à la fois de répondre aux nouveaux impératifs écologiques, de protection du climat, de raréfaction des ressources et simultanément d'investir dans la gestion des problèmes liés au vieillissement, de préserver leur protection sociale et l'essentiel de leur mode de vie.

Le rêve européen est un idéal positif qui doit mobiliser ses habitants pour construire leur Europe mais aussi pour le proposer au monde. Au-delà, les Européens doivent prévoir leur solidarité pour le meilleur comme pour le pire « Nous partageons nos rêves, nous ne partageons pas encore nos cauchemars » (Pascal Lamy)

### 3.5 L'Union manque de stratégie

L'Union a une stratégie en relations extérieures insuffisamment visible. Faute, **de s'être préparé aux** évolutions du monde, elle a du mal à y trouver sa place.

L'Union a des stratégies **communes** en matière de commerce international, de voisinage, d'aide au développement, de climat. Elle n'en a pas en matière **d'approvisionnement énergétique**, de politique de change, de régulation économique. **Dans les domaines de la sécurité, de la défense, de la politique étrangère, les désaccords persistants entravent son action.** Il manque, faute d'ambition politique **et de volonté des Etats membres**, une cohérence **suffisante** dans l'action extérieure de l'Union.

Les Européens refusent de voir les menaces extérieures. Ils pratiquent **une réticence à s'engager [un esprit de neutralité]** inadapté à l'ouverture mondiale. Ils doivent, grâce à des moyens **renforcés** de prospective et de réflexion institutionnalisés anticiper les évolutions du monde.

Ils sont liés par des engagements d'aide et d'assistance mutuelle inscrits dans les traités : **en cas d'agression armée, conformément à l'article 51 de la Charte des nations unies relatif à la légitime défense, et par une clause de solidarité particulière en cas d'attaque terroriste ou de catastrophe naturelle ou d'origine humaine.** Ils doivent assumer les choix de sécurité de leur continent, en termes de risques humains et de coûts.

L'Union doit définir et porter une stratégie commune aux Etats membres et visible par tous les pays du monde, Elle doit adopter une PESC à la hauteur de son poids effectif démographique et économique dans le monde, **[une stratégie de puissance].**

## 4 L'Europe devant des choix

### 4.1 Puissance ou effacement

Le débat de fond est celui de l'avenir de l'Europe

- Les Européens souhaitent-ils une Europe « **grande Suisse** » sur le plan international, qui défende ses intérêts économiques mais en s'en tenant aux politiques extérieures actuelles, une Europe qui n'entende pas produire d'efforts volontaires pour renforcer son modèle social, pour réagir en termes d'investissements dans l'avenir ou pour renforcer sa cohésion politique ?
- Ou les Européens veulent-ils relever les défis internes mais surtout internationaux, devenir des acteurs majeurs dans le monde, assumer un rôle de puissance **économique, civile et militaire** ?

### 4.2 Intégration **et/ou** coopération

**Les deux modes coexistent** dans le fonctionnement de l'Union européenne :

- Mode intergouvernemental : les chefs d'Etat et de gouvernement s'entendent au sein du Conseil sur les actions coordonnées ou communes et donnent mandat éventuellement à la Commission pour les mettre en œuvre.

Dans un tel schéma la Commission reste dans un rôle **second d'exécutant** et les initiatives du Conseil sont dominées par une logique de confrontation des intérêts nationaux au détriment de l'intérêt commun.

**Le mode intergouvernemental permet à chaque état de préserver ses intérêts essentiels notamment en matière de défense et de politique étrangère, mais ne permet pas de mener de véritables politiques communes.**

- Mode communautaire : Conseil, Parlement, Commission s'entendent pour redonner à la Commission son rôle de proposition et conviennent de mettre en chantier un ensemble de politiques communes selon la méthode législative ordinaire.

**C'est la méthode qui a fait ses preuves pour créer des politiques communes** et qui permettra de nouvelles avancées : coordination des politiques économiques, gestion politique de l'Euro, convergence des fiscalités et des modèles sociaux, politiques énergétique, de recherche, environnementale.

**Quel mode d'action (ou quelle combinaison selon les politiques) choisir pour progresser dans la construction de l'Europe ?**

### **4.3 Ensemble ou d'abord à quelques-uns**

L'engagement dans une politique intégrée ne sera pas accepté dans tous les domaines énumérés par tous les pays. Aussi un autre débat sera-t-il inévitable : quels pays souhaitent et mettre en commun de nouvelles compétences **et lesquelles ?**

## **II - L'Europe que nous voulons**

**Dans ce chapitre est décrite l'Europe que le Mouvement Européen France souhaite voir se développer dans les 10 à 15 ans qui viennent. Il s'agit de se fixer des orientations. Des propositions pour avancer sont par ailleurs dans le chapitre III « Propositions pour une relance de l'Europe »**

### **1 - Une Europe qui ait un projet**

#### **1.1 Avoir un projet en commun**

Les Européens ne parviennent pas à unir leurs intérêts et à bâtir un projet commun. Les politiques actuelles de l'Union ne suffisent pas à créer une solidarité économique et sociale des Européens. La concurrence entre Etats, les tentations nationalistes font reculer l'idée d'Europe unie.

Les Européens gardent leur confiance en l'Europe mais sont dans l'attente de propositions. Un projet pour l'Europe, pour recueillir l'adhésion des citoyens, devra répondre aux demandes qu'ils expriment, avoir des perspectives concrètes, proposer une



Union plus politique et proche des citoyens. Une Europe qui, à l'intérieur préserve la cohésion sociale et à l'extérieur, donne à l'Europe les moyens de peser dans la mondialisation.

La lente convergence des sociétés et des opinions européennes ne suffira pas à créer l'Europe intégrée que nous voulons. Il faut enclencher un processus politique, faire émerger une volonté des Européens, pour que l'Europe puisse faire face aux défis qui sont devant elle. Il faut palier le « déficit de sens » de l'Union, c'est à dire son incapacité à fournir une direction, à orienter son action.

Le Mouvement Européen – France appelle à lutter contre le désintérêt des citoyens vis à vis de l'intégration européenne en proposant un projet fédérateur :

- Qui soit issu d'un diagnostic lucide des forces et faiblesses de l'Europe dans le domaine économique et social, de leurs ambitions dans le domaine stratégique, des opportunités et des risques auxquels ils sont confrontés.
- Qui tire les leçons de la crise en mettant en œuvre un nouveau modèle de développement (durable, économe en ressources, socialement équitable) dans l'économie sociale de marché (le modèle économique européen)
- Qui réponde aux préoccupations des citoyens, au besoin de cohésion économique et sociale de l'Europe.
- Qui fasse apparaître l'importance primordiale de l'Union dans les problématiques mondiales et propose les politiques nouvelles nécessaires.

## 1.2 Pour une nouvelle étape de la construction européenne

Les **acquis** de l'Union européenne sont le résultat de la méthode « Monnet », c'est-à-dire la mise en place d'une gestion commune entre plusieurs pays européens dans des secteurs limités, stratégiques et de plus en plus nombreux, afin de créer une solidarité de fait entre ces pays. Elle a conduit aux grandes réalisations qui ont assuré la paix et la prospérité en Europe : marché unique, politiques de solidarités, espaces de liberté, de sécurité et de justice, politique extérieure, Euro...

Mais la méthode Monnet ne suffit plus à faire progresser l'intégration européenne. Elle se heurte à un double problème politique.

Les Etats membres, devenus nombreux, n'ont plus la même volonté d'intégration européenne. Il en résulte une différenciation, certains pays refusant de participer à de nouvelles politiques, des exigences de prises de décisions à l'unanimité et des procédures de coordination intergouvernementales là où il faudrait de vraies politiques.

Les Européens voient l'Europe prendre de plus en plus d'importance dans leur vie quotidienne, et ne comprennent pas que cette construction se poursuive sans leur participation. Il en résulte une désaffection pour la cause de l'Union.

Le Mouvement Européen – France souhaite un approfondissement de la construction européenne par les compétences qui lui sont confiées par les Etats membres et par les politiques de l'Union.



Mais le choix de transferts nouvelles compétences à l'Union doit résulter, non plus d'un processus diplomatique, mais d'un processus politique associant les citoyens européens. La poursuite de l'intégration ne doit plus être masquée mais au contraire être visible.

### 1.3 Redéfinir l'intérêt commun européen

Il faut redéfinir l'intérêt commun européen, et bâtir sur cette base un projet européen. L'Europe doit retrouver sa cohésion par l'adhésion de ses citoyens à un projet collectif. Il convient d'organiser les conditions d'une délibération sur les finalités collectives de la construction communautaire. Quel est le projet des Européens dans le cadre du traité de Lisbonne ?

Il s'agit pour l'Europe de redonner du sens à son projet. L'urgence de la mondialisation lui en fait obligation.

La définition des priorités de l'Union ne peut plus se décider uniquement par voie diplomatique et parlementaire. Elle nécessite un travail d'explication de la part de la classe politique et doit impliquer les citoyens par leurs représentants et par un large débat démocratique.

[Le MEF appelle à un débat et entend contribuer à le nourrir.](#)

Un processus utile pourrait être une Convention largement ouverte à la participation des citoyens, comprenant des échéances (2014) et la prise en compte des résultats dans les politiques et une modification éventuelle des traités.

Les enjeux en seraient :

- Les Européens veulent-ils assumer un rôle de puissance dans le monde ?
- Les Européens veulent-ils plus de solidarité dans les politiques actuelles ?
- Les Européens veulent-ils de nouvelles politiques face aux nouveaux défis ?
- Sont-ils prêts à mettre en commun plus de moyens ?
- Dans la mesure où tous ne sont pas prêts à s'engager dans plus d'intégration, quels sont les pays prêts à [approfondir les politiques existantes ou à en créer de nouvelles](#) ?

## 2 - Une Europe qui assume un rôle de puissance

### 2.1 Mettre en commun les compétences essentielles

L'échec de la CED (Communauté européenne de défense) en 1954 a eu pour conséquences que l'Europe s'est construite sur des politiques principalement économiques : PAC, marché unique, politique commerciale, euro. Les sujets majeurs pour assurer une cohésion politique de l'Union ont été laissés de côté. L'Union européenne est un système [\[à finalité\]](#) fédéraliste limité à des sujets essentiels mais non régaliens (sauf la monnaie). Le cœur des compétences politiques habituellement attribué à une fédération - défense, diplomatie, politique économique - est resté sous forme de politiques intergouvernementales décidées à l'unanimité ou de simples coordinations entre Etats.

Il faut construire une Union européenne dont les compétences concernent l'essentiel : politique économique, budgétaire et fiscale, défense, **politique étrangère**. Ce bloc de compétences est indispensable à une Europe à caractère fédéral réunissant tout ou partie des membres de l'Union. Le Mouvement Européen souhaite qu'elles soient remises au centre du projet européen

L'Europe par sa population et son poids économique a des responsabilités dans le monde. Elle est confrontée aux grands acteurs internationaux (Etats-Unis, Russie, pays émergents) qui ont des stratégies de puissance. Elle dispose déjà d'une capacité à produire des normes à travers sa politique commerciale, son marché unique, sa politique de la concurrence, sa défense des droits de l'homme. Elle doit étendre cette capacité dans les autres domaines de son action et surtout la compléter par une capacité politique et militaire. L'Europe est une puissance civile. Elle doit, pour défendre ses valeurs et ses intérêts s'affirmer comme puissance politique.

### **Point en débat**

*J'ai toujours eu du mal avec « l'Europe puissance », concept assez aimé en France mais souvent peu clair pour nos partenaires ; la France la veut, dit-elle, mais a rarement donné les moyens d'y arriver ; je crois que « contribuer à un monde meilleur » ou défendre valeurs et intérêts, sont des concepts qui passent mieux ( Sylvie Goulard)*

*Creusons plutôt le concept de « puissance civile », le « soft power des politologues américains. (François de la Serre)*

## **2.2 Une volonté européenne à l'échelle du monde**

L'Europe doit se mettre en ordre de marche pour affronter les défis qui sont devant elle.

L'Union doit se doter d'un lieu d'études prospectives et de réflexions. Ce doit être le creuset d'une réflexion commune sur les intérêts communs des Européens et de l'élaboration collective d'une stratégie commune. Faute d'une telle stratégie, l'Europe continuera à ne pas peser dans une mondialisation en évolution rapide. **La Commission a cessé de jouer ce rôle de prospective. Tous les groupes de réflexions émanent du Conseil européen. Mais la prospective à 27 est une nécessité vitale**

Elle doit porter une politique commune aux Etats membres. L'ensemble de ses politiques communes, actuelles et futures doit être coordonné, au service de la défense de ses intérêts, de ses valeurs et de la construction d'une gouvernance mondiale. L'Union doit assumer son unité et son rôle d'acteur mondial, décider d'exister sur le plan international. L'Union européenne ne peut faire l'économie, pour compter dans la diplomatie internationale, d'une puissance armée, complémentaire de l'OTAN. L'Union doit mettre en œuvre un service diplomatique commun, et des représentations communes.

L'Union est à un moment clé de son histoire, dont l'issue conditionne sa survie. L'ampleur des défis posés aux Européens, s'ils veulent maîtriser leur avenir, leur impose de s'unir. L'Union ne doit plus n'être qu'un espace de coordination des Etats, mais doit accepter ses responsabilités mondiales **[et avoir une stratégie de puissance]**.

## 2.3 L'Europe pour un monde meilleur

A la mondialisation économique, écologique, démographique doit répondre une gouvernance mondiale renforcée.

L'Europe a réussi un processus d'intégration qui est un **prototype** dont peuvent s'inspirer d'autres ensembles régionaux.

L'UE et les pays européens doivent utiliser leur poids dans les organisations internationales pour promouvoir un monde en paix, plus juste, durable et une régulation de l'économie et de la finance mondialisée.

L'Union doit être la porte parole des pays européens. Les pays européens doivent progressivement appliquer le principe de représentations uniques de l'UE dans les organisations internationales, notamment Conseil de sécurité de l'ONU, FMI, Banque mondiale.

La PESC, renforcée, doit être l'instrument diplomatique et militaire qui permette à l'Union de prévenir les conflits dans son voisinage et de participer activement aux missions de paix de l'ONU.

L'Union doit prendre toute la mesure des inégalités de développement et des aides à prévoir pour assurer les services de base de santé et d'éducation dans les pays pauvres. Avec les pays membres, elle doit respecter ses engagements à leur égard et augmenter les contributions cumulées à hauteur de 0.7% du PIB de l'Union.

L'Europe doit rester en pointe dans la lutte contre le changement climatique. Elle doit agir pour que les pays pauvres puissent y participer activement et aient les moyens de faire face aux conséquences du réchauffement.

## 2.4 Le nouveau destin des Européens

Le Mouvement Européen - France, depuis sa création, soutient que les Européens ont un destin commun qui doit les inciter à développer leurs solidarités et leur cohésion tant en Europe que dans leur action internationale.

Le destin commun des Européens était après la deuxième guerre mondiale de vivre libre et prospère sur un continent pacifié. La chute du mur de Berlin et la libération des pays d'Europe centrale et orientale permet aujourd'hui de réunir tous les peuples d'Europe autour d'un projet commun.

Avec l'avènement de la mondialisation, le nouveau destin des Européens devrait désormais être de construire un espace de liberté, de sécurité et de justice et de paix dans un monde dangereux où ils doivent s'affirmer et contribuer à un monde meilleur. Il est aussi de défendre ses intérêts économiques en étant compétitif dans un monde de plus en plus concurrentiel.

Mais l'Europe peut tout aussi bien stagner ou se déliter. **L'Europe est à un moment charnière de son histoire**

Les Européens auront un nouveau destin s'ils décident de prendre en main leur avenir.

## 3 - Une Europe plus Unie dans le cadre du Traité de Lisbonne

### 3.1 Utiliser toutes les possibilités du traité de Lisbonne

Les traités modifiés par le traité de Lisbonne fixent le cadre de fonctionnement de l'Union. Il sera difficile de négocier à 27 des changements institutionnels d'autant plus que des forces politiques dominantes en Europe sont défavorables à l'accélération du processus d'intégration. Il laisse toutefois une large place à des évolutions.

Des avancées démocratiques significatives :

- Renforcement du Parlement dans la désignation du président de la Commission, les pouvoirs budgétaires et l'extension des domaines de co-décision.
- Droit d'initiative citoyenne
- Charte des droits fondamentaux
- Contrôle des parlements nationaux

Des flexibilités vers des mécanismes plus fédéraux

- Décisions à la double majorité au Conseil
- Clauses passerelles permettant au Conseil de décider de renoncer à l'unanimité pour certaines décisions
- Coopérations renforcées et coopération structurée [dans le domaine de la défense](#).
- Modalités de révisions des traités

Des possibilités d'actions nouvelles

- Prises de décisions facilitées au Conseil
- Service diplomatique commun
- Institutionnalisation de l'Eurogroupe
- Cadre juridique pour les services d'intérêts généraux
- Compétences nouvelles (énergie, politiques spatiales) et renforcées (libertés, sécurité, justice)
- Meilleure définition des compétences respectives des Etats et de l'Union
- [Personnalité juridique de l'Union](#)

Les traités modifiés marquent des progrès dont il faut utiliser toutes les possibilités pour avancer vers une Europe plus intégrée.

Actuellement la pratique des institutions européennes est [trop](#) intergouvernementale.

- Les Etats donnent les impulsions politiques au sein du Conseil européen et décident au sein du Conseil, parfois en ne respectant pas les décisions du Conseil européen.
- La Commission, selon la pratique actuelle, ne prend pas d'initiatives qui risquent d'être bloquées par le Conseil.
- Le Parlement [s'affirme peu à peu, mais](#) n'a pas encore pris [toute](#) la mesure de ses nouveaux pouvoirs. Ses membres défendent trop souvent des intérêts nationaux.

La pratique des négociations interinstitutionnelles est clairement à l'avantage des Etats.

Tout dépendra de la volonté politique de ses dirigeants, notamment de passer d'une pratique des institutions trop intergouvernementale à une pratique communautaire. Cela suppose que les Etats, ou certains d'entre eux, se décident à franchir le pas d'une action politique intégrée.

### 3.2 Des institutions communautaires au service de l'intégration

Le cœur de la construction européenne est la méthode communautaire.

La reprise de la progression de l'Europe vers l'intégration et des politiques communes fortes passe par une amélioration du fonctionnement des trois institutions centrales de l'Union au profit de la méthode communautaire, un rééquilibrage du triangle institutionnel au profit de la Commission et du Parlement.

- La Commission doit redevenir « le moteur » de l'Union **du fait de son pouvoir d'initiative**.
- Le Conseil européen et le Conseil doivent être plus **soucieux** de l'intérêt commun et moins des lieux de confrontation des intérêts nationaux.
- Le Parlement doit affirmer son rôle politique et les parlementaires **travailler au bien commun en s'affranchissant, lorsqu'ils ne le font pas**, de l'influence de leur Etat d'origine.
- La Cour de justice restera un facteur essentiel de la progression de l'Union vers plus d'intégration.

Les institutions doivent collaborer, animées par des dirigeants assumant la dimension politique forte de leur fonction, et identifiés par les citoyens comme étant porteurs de leur intérêt commun.

L'Union a longtemps fonctionné comme régulateur du marché intérieur, administrateur d'aides, créateur de normes. Elle a été organisée pour « naviguer par beau temps » Or l'Union doit de plus affronter des crises. Elle doit se doter de processus de décision efficaces. L'Union doit être en ordre de marche pour assurer son rôle d'acteur global et traiter des grandes questions internes et mondiales.

### 3.3 Reprendre le chemin de l'intégration dans les politiques de l'Union

Les coopérations intergouvernementales ont permis des avancées (Schengen, Prüm, PESD) mais seule la méthode communautaire permet d'échapper aux vétos des Etats et assure le contrôle démocratique du Parlement.

Coopération et intégration continueront de coexister mais il faut interrompre une dérive vers l'intergouvernemental actuellement observée et poursuivre la communautarisation progressive des politiques et des activités. La méthode communautaire doit redevenir le socle de la construction communautaire.

Les politiques de l'Union doivent évoluer vers plus d'intégration:

- Plus de **compétences** de l'Union, exclusives, ou partagées, notamment dans les domaines nouveaux, nécessaires pour affronter la mondialisation, notamment énergie et

environnement ; Conduire de vraies politiques de préférence à des actions d'appui isolées (industrie, enseignement, recherche)

- Moins de politiques intergouvernementales et plus de politiques en procédure ordinaire (codécision).
- Moins de décisions à l'unanimité au Conseil (fiscalité, politiques sociales)
- Remplacer les simples coordinations (Stratégie de Lisbonne) dont l'efficacité, très relative, est attendue du contrôle par les pairs, par de vraies politiques ou par des mécanismes renforcés. Par exemple les objectifs de la stratégie UE 2020 pourraient être sanctionnés et valorisés pour inciter fortement les Etats à les respecter.

Les défis extérieurs sont importants. La politique extérieure commune devra coordonner et mettre en cohérence toutes les politiques, existantes et nouvelles, ayant des conséquences extérieures.

Le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (le « Ministre des affaires étrangères ») et le service diplomatique commun seront le moyen de définir l'ensemble de l'action de l'Union vers les enjeux de la mondialisation.

Les politiques de l'Union souffrent d'un manque de coordination et de complémentarités. Avoir une Europe qui ait du sens et de l'efficacité nécessitera que les politiques sectorielles soient mieux coordonnées au service d'un projet d'ensemble.

### **3.4 Progresser dans Europe politique.**

Le passage d'une Europe technique, fondée sur la méthode Monnet de réalisations concrètes, à une Europe politique est déjà un processus largement amorcé :

- Montée en puissance du Parlement européen en application du traité de Lisbonne.
- Obligation des Etats de se concerter sur des questions engageant l'ensemble des Etats européens (crises économiques et financières, attaque contre l'euro, questions environnementales et énergétiques...)

Il ne sera effectif que lorsque qu'il y aura un accord politique entre des Etats prêts à exercer en commun les compétences essentielles à la conduite d'un projet européen : défense, diplomatie, économie, fiscalité.

Il nécessitera une pratique des institutions qui cesse de donner l'avantage aux Etats et rétablisse un équilibre entre les deux légitimités : celle des peuples et celle des Etats représentées respectivement par le Parlement et le Conseil.

## **4 - Préparer l'Europe fédérale**

### **4.1 Rappel de ce à quoi nous sommes fidèles : la perspective fédérale**

Le Mouvement Européen - France est fidèle aux objectifs des fondateurs de l'Europe de créer « une union sans cesse plus étroite des peuples de l'Europe », au moyen d'une



« Fédération européenne » c'est-à-dire fondée sur la légitimité du peuple, exprimée par le Parlement désignant un gouvernement.

L'originalité du processus d'intégration européen est qu'il associe deux logiques :

- Une logique fédérale [ou logique d'intégration] qui conduit à la dimension communautaire de l'Union, basée sur le fonctionnement du triangle institutionnel : Parlement – Conseil – Commission. C'est sur ce principe qu'ont été bâties les politiques communes de l'Union.
- Une logique confédérale [ou logique de coopération] qui conduit à la dimension intergouvernementale de l'Union où le Conseil est prédominant. Avec les élargissements successifs cette dimension a pris de plus en plus d'importance.

L'UE n'est donc ni une confédération, ni un Etat fédéral. C'est une création *sui generis*.

L'évolution des institutions vers plus de fédéralisme est une nécessité pour renforcer l'intégration de l'Union et porter des compétences nouvelles. [La mondialisation et l'évolution interne de l'UE refont la preuve de la nécessité de l'Europe fédérale.](#)

Mais l'unification d'un continent chargé d'une histoire commune millénaire et d'histoires nationales diverses ne sera que progressive et devra respecter les identités et cultures nationales. La fédération européenne sera originale et ne sera jamais identique aux exemples existants.

Une Europe fédérale pour l'ensemble des pays de l'Union est, pour le Mouvement Européen – France, l'objectif à atteindre. Mais réunir une Europe de 30, peut-être 35 pays dans une structure fédérale sera un processus progressif.

Une étape décisive pour y parvenir sera :

- Qu'elle réunisse dans un premier temps un groupe d'Etats volontaires qui s'élargisse progressivement à l'ensemble des pays de l'Union.
- Qu'elle se construise sur le principe d'une Fédération d'Etats, qui maintienne le triangle institutionnel et la double légitimité des peuples et des Etats.

C'est à cette condition, que l'approfondissement de l'Union pourra se réaliser.

L'Europe fédérale devra avoir les compétences stratégiques (défense, diplomatie, économie et fiscalité) et les décisions devront y être prises à la majorité.

### **Points en débat**

Au sein du groupe de travail, une opinion isolée s'est manifesté contre toute constitution d'un groupe de pays plus fédéral, au motif que ce serait « l'éclatement de l'Union »

*Non ! pas d'Europe à plusieurs vitesses, avec des pays qui ne seraient pas dans la même catégorie dès le départ, mais des domaines où, effectivement, certains sont prêts à avancer ensemble (énergie, fiscalité par exemple), comme on l'a fait pour l'euro ou l'espace Schengen, par projet, comme cela a été le cas dès le départ (CECA) (Seine Maritime).*

*Ce point mérite, effectivement, débat. Y a-t-il un seul Etat, parmi les 27, qui accepterait d'être relégué dans un « deuxième cercle »? Le choix d'une Union à plusieurs vitesses est plus lourd que celui de politiques différenciées dans un même ensemble (Joseph Limagne)*

*L'institutionnalisation d'un groupe de pays constituerait un risque d'éclatement de l'Union : On avancera en allant plus vite et plus loin sur des politiques communes par des coopérations renforcées, non en ayant un groupe d'Etats se distinguant sur le plan des institutions.*

*Deux scénarii sont possibles pour une Europe plus fédérale:*

- *Qu'elle réunisse dans un premier temps un groupe d'Etats volontaires en espérant qu'il s'élargisse progressivement à l'ensemble des pays de l'Union. Cette Europe fédérale, se construira sur principe d'une fédération d'Etats, qui maintienne le triangle institutionnel et la double légitimité des peuples et de Etat-*
- *Qu'elle soit décidée par un référendum européen sur la base de d'orientations proposées par la Convention évoquée ci-dessus et ratifiée par le Parlement européen (Christian Philipp)*

*Le problème n'est pas seulement celui des coopérations renforcées « ponctuelles» définies par le traité d'Amsterdam et confirmées par le traité constitutionnel, mais aussi celui du « noyau dur » (l'avant-garde de Jacques Delors) (Françoise de la Serre)*

*Pour être acceptable et crédible, l'objectif fédéral du ME-F doit se construire à partir d'un « cercle », d'un noyau d'Etats bien décidés à s'engager davantage dans une démarche politique et économique (Gironde)*

*Je pense qu'il s'agit là d'un cheval de bataille majeur dans les années qui viennent. Là encore, les coopérations renforcées peuvent permettre de tirer en avant l'ensemble sans décourager les plus mobiles et en donnant un objectif à atteindre pour ceux qui sont, momentanément, à la traîne. Des fédérations régionales [regroupant les Etats membres par sous-groupes régionaux] dans l'ensemble UE pourraient être une étape adaptée pour faciliter l'émergence d'un fédéralisme d'ensemble (Jean-Luc Sauron)*

*L'avant-garde est introuvable : pas de défense sans R-U qui n'est pas dans l'euro ni dans Schengen et n'a pas ratifié la Charte des droits fondamentaux (F de la Serre)*

### **Points en débat**

*Le terme « Fédération d'Etats » est préféré à celui de « Fédération d'Etats-nation ». Personne ne conteste que nos pays sont des nations (bien qu'il y ait plusieurs nations dans certains d'entre eux), mais le terme de « nation », même inclus dans l'expression « fédération d'Etats-nation», est pour certains contradictoire avec l'idéal fédéraliste.*

*Le concept (page 21, version 1) de Fédération d'Etats Nations nous paraît devoir être conservé, même s'il est à l'évidence à expliciter. Une Fédération d'Etats ne correspond pas, selon nous, à la réalité de l'UE. On ne peut pas supprimer le concept de nations. Notre UE, n'est pas comparable à une fédération d'Etats type USA.(Loiret)*

*Fédération d'Etats-nations (F. de la Serre)*



## 4.2 Une Europe intégrée autour des pays les plus engagés dans la construction européenne.

La différenciation des politiques de l'Union est une réalité : Euro, Schengen, Espace de liberté, sécurité, justice ne réunissent pas tous ses membres.

Les limites que les Etats ne veulent plus franchir en matière d'intégration politique sont claires : le Traité de Lisbonne maintient l'unanimité en matière fiscale, la nouvelle stratégie UE 2020 proposée par la commission ne propose pas de rompre avec la coordination intergouvernementale de la stratégie de Lisbonne.

Mettre en place à 27 de nouvelles politiques est difficile dans l'immédiat. Il faut par ailleurs éviter une « Europe à la carte » par la multiplication des coopérations renforcées, qui fractionnerait et désorganiserait l'Union.

Le moyen d'avancer vers une Europe plus intégrée est la constitution d'un groupe de pays décidés à mettre en commun les compétences stratégiques et décisives pour l'avenir de l'Union.

Le traité de Lisbonne porte de nouvelles ambitions : énergie, climat, infrastructures, relations extérieures, aide au développement, recherche et développement, aide aux PME. Pour les financer une solution est la mise en place de « coopérations budgétaires renforcées » (proposition de Jean-Pierre Jouyet). Par ailleurs la crise de l'Euro a amené des décisions de consolidation de l'Union monétaire avec la création du Fond de stabilisation de la zone euro et l'organisation de la coordination des budgets nationaux. La nécessité d'un « fédéralisme budgétaire » est évoquée (Jean-Claude Trichet)

Le Mouvement Européen - France appelle à la constitution autour de l'Eurogroupe d'une avant-garde qui mette en commun la coordination des politiques économiques, la convergence des fiscalités et des niveaux de protections sociales, la recherche, la promotion d'un nouveau mode de développement. De nouvelles compétences fiscales et budgétaires sont nécessaires à la zone Euro.

Dans un premier temps la mise en commun de nouvelles compétences pourrait se faire dans le cadre du traité de Lisbonne par un accord politique consistant à prendre des décisions au sein de l'avant-garde pour les faire ensuite entériner dans le cadre des procédures de l'Union. Dans un second temps, la pratique serait traduite dans les termes d'un nouveau traité entérinant la création d'un noyau de pays européens organisés sur un mode fédéral.

Cette Union plus intégrée serait, comme l'Euro, ouverte à tout pays souhaitant ultérieurement la rejoindre.

La constitution d'une avant-garde permettrait d'envisager, sans crainte d'une dissolution de l'ambition européenne, un processus d'élargissement plus rapide et plus vaste.

***Point en débat***

*Franchement cette avant-garde de l'Eurogroupe a quelques plombs dans l'aile depuis la mise en cause des PIGS ! J'en reste au processus décrit précédemment de fédérations régionales au sein de l'UE (Jean-Luc Sauron )*

*Les récents développements de la crise grecque rendent vraiment illusoire, la constitution d'une avant garde autour de la zone euro, pendant un moment du moins. Naturellement, il y aura des évolutions sur l'Euro mais nul ne sait très bien dans quelle direction. La position allemande n'a fait que se durcir ; le pire n'est pas à exclure si la crise s'aggravait. Je serais donc pour ma part très réticente à persister dans cette voie.(Sylvie Goulard)*

### **Point en débat**

Plusieurs noms ont été avancés pour désigner le groupe de pays avançant vers plus d'intégration : Fédération européenne, Communauté européenne, Etats-Unis d'Europe (Cf. campagne de l'UFE)

Tout en admettant l'utilité de trouver une désignation, et devant sa difficulté, le groupe a mis cette question de côté.

## **5 Donner un sens aux politiques de l'Union**

### **5.1 Construire une Europe puissance**

#### *Politique économique et fiscale*

Une politique commune économique, sociale et environnementale doit succéder à la stratégie de Lisbonne qui a échoué. La nouvelle stratégie (UE 2020) doit renoncer à la méthode ouverte de coordination pour devenir une politique commune contraignante et plus seulement incitative. Elle devra améliorer les performances économiques de l'Union, faire reculer le chômage, et assurer le financement de nos protections sociales, mais aussi faire converger les politiques fiscales et sociales des Etats et faire les investissements dans l'avenir. Elle devra coordonner les Etats pour sortir de la crise et prévenir de nouvelles crises.

L'Union plus qu'un coordonateur des politiques économiques des Etats membres, doit devenir un acteur économique à part entière, par son budget, ses politiques communes et par ses investissements dans les infrastructures et les politiques d'avenir (recherche, formation)

La régulation de la finance est nécessaire aux niveaux européen et mondial L'Europe doit coordonner les politiques économiques des Etats. Elle doit renforcer ses institutions de régulation du secteur financier. L'Europe ne peut toutefois pas se contenter d'être exemplaire en agissant seule au risque d'être lourdement pénalisée sur le plan économique Elle doit collaborer activement au niveau international à la prévention de mécanismes de bulles spéculatives et de nouvelles crises bancaire ou financière. Elle doit concourir à la lutte contre les paradis fiscaux et aux flux commerciaux internationaux qui échappent à toute fiscalité. Elle doit promouvoir une fiscalité mondiale permettant de financer une politique de biens publics mondiaux.

Une agence de la dette européenne est nécessaire pour que les pays européens empruntent collectivement par l'émission d'eurobonds et bénéficient, au moins pour une partie de leurs dettes de la qualité de la signature de l'Union.

Le Mouvement Européen France soutient la proposition du Mouvement Européen International à Tolède les 11 et 12 juin 2010 à nommer un « Haut représentant pour les politiques économiques et fiscales » occupant à la fois le portefeuille de Vice-président de la Commission européenne, de président de l'Ecofin, et de la zone Euro, et représentant l'UE dans les forums économiques internationaux.

Les pays utilisant l'Euro doivent coordonner leurs économies et leurs politiques budgétaires. Ils doivent se doter de nouvelles compétences fiscales et budgétaires pour renforcer leurs moyens et leur cohésion économique, devenir le moteur de l'économie européenne.

### *Politiques extérieures*

L'Union européenne, pour devenir un véritable acteur mondial et défendre ses positions politiques et économiques, doit en faire des politiques fortes de l'Union.

Une véritable politique de défense commune, articulée sur l'OTAN, mais autonome est une condition à la crédibilité de l'Union. L'Union doit assumer la responsabilité de ce qui se passe sur le continent européen, notamment en matière de sécurité. Sa défense commune doit permettre, non seulement la participation aux opérations de l'ONU, mais aussi de permettre à l'Union d'intervenir dans les crises survenant dans son voisinage.

Les Européens sont liés par une **clause d'aide et d'assistance mutuelle**, dont ils doivent assumer les risques humains et les coûts. Tous les pays de l'Union doivent contribuer à la défense commune en lui affectant un % minimum, convenu en commun, de leur PIB.

Le Service européen d'action extérieure doit assurer la protection de tous les ressortissants européens où qu'ils soient dans le monde. Il doit permettre de coordonner l'ensemble des politiques extérieures, donner les moyens aux décideurs de mettre en œuvre une stratégie européenne commune.

Il doit être le creuset de l'élaboration de politiques extérieures européennes de sécurité, de résolution des crises. Il doit permettre de négocier des partenariats stratégiques avec chacun des grands acteurs internationaux, pays et organisations régionales.

Une protection civile européenne permettrait de faire face collectivement aux catastrophes tant dans l'Union qu'à l'extérieur.

## **5.2 Adapter les politiques existantes au développement durable**

La nécessité d'un mode de développement durable, économe en ressources, régulé et plus équitable est unanimement reconnue. L'Union européenne n'a pas à imposer un modèle, mais doit, dans le dialogue avec les autres régions du monde, être le promoteur d'un nouveau mode de développement. Elle doit être non seulement exemplaire, mais

motrice dans ce changement. Elle doit apparaître comme une puissance politique et normative.

Le Mouvement Européen - France souhaite une Union européenne leader dans le monde pour promouvoir :

- une économie stabilisée par une régulation financière, qui tire tous les enseignements des crises récentes.
- la protection du climat, de l'environnement et des ressources pour les générations futures.
- un développement sobre en énergies et en ressources.
- une gouvernance mondiale qui assure un développement équitable et respectueux de normes sociales et environnementales.

Les politiques de l'Union doivent être poursuivies et renforcées en corrigeant leur déficit actuel dans les domaines sociaux et de la solidarité entre Européens.

### *Marché intérieur*

L'approfondissement du marché intérieur doit se poursuivre. **Mais** ce ne doit plus être l'unique moteur de nombre de politiques de l'Union. Les politiques culturelles, universitaires, sociales, de migrations internes à l'Union doivent avoir leurs propres objectifs et ne plus être conçues qu'en fonction des impératifs du marché intérieur.

### *Concurrence*

La politique de concurrence doit être accompagnée de règles sur les services d'intérêts généraux et leur financement public. Elle doit être adaptée pour ne pas contredire une politique industrielle.

### *Euro*

Le volet monétaire de la zone euro doit être complété par une gouvernance économique : coordination des politiques économiques, financement de la dette des états par l'émission d'obligations européennes, Fond monétaire européen permettant d'assister une économie nationale défailante, nouveaux pouvoirs au président de la zone euro dans le domaine économique et à la BCE dans le domaine monétaire.

Au-delà du processus en cours de renforcement de l'Eurogroupe, il faut avoir une politique de change, une diplomatie de l'Euro, portés par le président de l'Eurogroupe et le commissaire aux affaires économiques.

L'Euro sera progressivement généralisé aux pays européens.

### *Gouvernance économique*

La concurrence économique croissante avec le reste du monde nécessitera une politique économique européenne qui privilégie la cohésion interne de l'économie de l'Union (convergence des économies, économie sociale de marché) et la compétitivité vis-à-vis du reste du monde (comblement du déficit technologique, renforcement du tissu industriel et de l'innovation)

### *Politique agricole commune, pêche*

La politique agricole commune et la politique de la pêche doivent être refondées, en mettant en avant leurs rôles de satisfaction des besoins alimentaires des européens, tout en concourant à la satisfaction des besoins alimentaires du monde. Elles doivent permettre la régulation des marchés, la stabilisation des revenus des producteurs, la sauvegarde de l'environnement et de la ressource, le développement durable et l'aménagement du territoire.

Elles ne doivent pas avoir d'impact négatif sur les pays pauvres.

#### *Fonds structurels*

Les politiques de fonds structurels permettant une mise à niveau des régions les plus défavorisées sont des outils prioritaires de la solidarité européenne. Elles doivent être renforcées pour ne plus laisser de côté les régions les plus faibles (Mezzogiorno italien) Elles doivent être complétées de soutiens ciblés aux autres régions pour assurer leur compétitivité et leur accès au développement durable.

#### *Espace de liberté, justice et sécurité*

L'Espace de liberté, justice et sécurité, les politiques d'immigration et d'asile doivent se développer en échappant à la règle paralysante de l'unanimité et en concourant à la création d'un espace de vie commun aux Européens.

Ils doivent organiser l'accueil et l'intégration des étrangers dont l'arrivée est prévisible et nécessaire au développement de l'Europe.

#### *Aide au développement*

L'aide au développement est un élément essentiel de la politique de justice et de stabilité dans le monde. Elle doit être communautarisée dans une proportion plus importante pour être plus efficace. Elle ne doit pas être conditionnée aux intérêts politiques ou économiques des états ou de l'Union.

Les Européens doivent respecter leur promesse de consacrer 0.7% du PIB à l'aide publique au développement. La politique de l'Union doit permettre notamment le développement du continent africain en favorisant son agriculture vivrière, en aidant en priorité la santé et l'éducation primaire. La négociation en cours des Accords de partenariat économique (APE) avec les pays pauvres, ne doivent pas conduire à des reculs par rapport aux accords antérieurs.

#### *Culture, formation*

La culture et les échanges doivent être développés dans l'Union pour concourir à l'acquisition de compétences trans-européennes, au développement individuel mais aussi à l'émergence d'une société européenne. L'Union doit avoir une politique de la formation dans un double but d'assurer une élévation de niveau général de la formation professionnelle et personnelle et de permettre l'acquisition d'un socle culturel commun. Il faut imaginer la création d'une ou plusieurs Universités européennes.

### 5.3 De nouvelles politiques face aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle

#### *Politique sociale*

La politique sociale doit être renforcée pour créer un dialogue social transnational adapté aux réalités du marché unique et de la mondialisation.

Les systèmes de protection sociale (sécurité sociale, retraite, assurance chômage..) sont de compétences nationales et le resteront. Mais rapprocher les garanties apportées aux citoyens européens, sans réduire les protections des systèmes nationaux les plus favorables, est doublement nécessaire, pour faire disparaître les distorsions de concurrence dans le marché intérieur, et pour permettre l'adhésion des citoyens à un système européen plus juste.

Cet objectif pourrait être atteint par la mise en place, par exemple dans le cadre de l'UE 2020, d'un processus contraignant de convergence progressives de minimas concernant une liste de critères de protection sociales, sans reculs des systèmes les plus favorables.

#### **Point en débat**

*Le chantier social est le plus problématique. Il faut en bannir le mot "harmonisation", et développer l'approche convergente. Il s'agit d'un des domaines les plus équivoques des années à venir (Jean-Luc Sauron)*

*Sur la convergence sociale, difficile de savoir vers quoi on convergerait si tel était l'objectif ; pour certains de nos partenaires, le « modèle français » n'est pas financé par ex ; transposer les nordiques hors de leur sphère culturelle est délicat etc (Sylvie Goulard)*

*Le besoin de convergence des systèmes de protection sociale nous semble devoir être porté et affirmé comme un point urgent et déterminant dans cette avancée vers une Europe sociale que nous souhaitons promouvoir (Loiret)*

Les enjeux planétaires de la recherche d'un nouveau mode de développement économe en carbone nécessitent une stratégie et des politiques européennes nouvelles : énergétique, environnementale, de recherche, industrielle

#### *Energie*

La politique énergétique doit réduire les consommations énergétiques, développer les énergies renouvelables, y compris par un effort de recherche, et limiter les émissions de CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère conformément aux objectifs qu'elle s'est fixé. Elle a aussi pour but de créer des marchés et de permettre une solidarité énergétique entre les pays européens par l'interconnexion des réseaux électriques, gaziers et pétroliers. Elle doit aussi unir les pays consommateurs face à leurs fournisseurs et organiser la négociation de fournitures d'énergie aux meilleures conditions, la diversité des sources d'approvisionnements pour réduire la dépendance énergétique de chaque pays et celle de l'Union.

La politique européenne de l'énergie pourrait prendre la forme d'une Communauté de l'Energie à l'image de la CECA par laquelle a débuté la construction européenne.



### *Environnement*

Le changement de mode de développement justifie une politique environnementale forte et commune qui porte sur la lutte contre les émissions de gaz à effets de serre, l'efficacité énergétique, le risque chimique et la préservation de la biodiversité.

### *Recherche*

Le passage à une économie verte nécessite un renforcement de l'effort de recherche. Celui-ci doit être fortement renforcé pour ne plus être en retard sur les Etats-Unis et ne pas être prochainement dépassé par les pays émergents. Hausser l'investissement des Européens dans la recherche de 2% à 3% du PIB doit se faire dans le cadre d'une politique commune, **par un transfert au niveau communautaire d'une part croissante des budgets de recherche des états membres.**

### *Industrie*

L'investissement dans la recherche et les industries d'avenir doit se faire en préservant le maintien en Europe d'un tissu industriel, au besoin par des interventions publiques dans les secteurs importants pour l'avenir économique européen. Une politique industrielle européenne consistera aussi à développer de grands projets et les secteurs d'activités stratégiques. Ceux-ci devront être protégés de prises de contrôle extra-européennes. Il peut s'agir d'entreprises concourant à la sécurité, à l'énergie ou aux services publics ou développant des technologies sensibles.

## **5.4 Des politiques compréhensibles par les citoyens**

La multiplication des domaines d'intervention de l'Union, le fait qu'elle agit dans des domaines essentiels autant que sur des points de détail de la vie quotidienne, entretiennent un sentiment de complexité voire de confusion chez les Européens. Il faut clarifier les compétences respectives des Etats et de l'Union pour les rendre compréhensibles par les citoyens et effacer l'impression que l'Union s'occupe de tout sans contrôle démocratique.

La mise en œuvre du marché unique justifie une normalisation, parfois détaillée, des produits échangés. Mais l'opinion publique ne l'admet plus **lorsqu'il s'agit de sujets secondaires** ou que des normes, élaborées pour les industriels, heurtent les usages et traditions culturelles. Les politiques de l'Union ne doivent pas imposer inutilement l'uniformité et le renoncement aux spécificités nationales ou locales. Elles doivent respecter les cultures diverses en Europe et la devise de l'Union « Unie dans la diversité »

## **6 - Des moyens à la hauteur des ambitions**

## 6.1 Des ressources propres

Il est urgent de créer des ressources propres pour l'Union. Cela permettra de se libérer de la revendication des Etats relative au « juste retour » et ne plus avoir, à la mise en place de chaque action nouvelle, de marchandages entre Etats sur la répartition des financements. Ce pourrait être l'affectation au budget de l'Union d'une part plus importante qu'aujourd'hui d'une part de la TVA, impôt déjà harmonisé en Europe, ou la taxation des transactions financières ou le produit de vente des droits d'émission de CO<sup>2</sup>.

Un impôt européen sera, à plus long terme nécessaire, compensé par une réduction des fiscalités nationales. Il aura l'avantage de créer un lien essentiel entre chaque citoyen et l'institution. Conjugué aux nouveaux pouvoirs budgétaires du Parlement, il deviendra un enjeu pour les citoyens et amènera ceux-ci à plus d'implication dans la vie politique de l'Union.

## 6.2 Un budget plus important

La définition de nouvelles politiques nécessitera des moyens budgétaires nouveaux. Il est illusoire de vouloir faire une Europe forte avec un budget de l'ordre de 1% du PIB.

Le budget doit être augmenté dans des proportions importantes, pour accompagner l'évolution des politiques existantes et la création de politiques nouvelles. Les produits de la vente de droits d'émissions de CO<sup>2</sup> par l'Union et/ou les taxes carbone aux frontières pourraient en faire partie, affectés au budget ou à la politique environnementale de l'Union.

## 6.3 Pouvoir emprunter pour investir

Les programmes d'investissement, notamment en infrastructures de l'Union doivent pouvoir être financés par l'emprunt, ou sous forme d'émissions d'Euro-obligations ou d'Eurobond. L'emprunt par l'Union plutôt que par les Etats permettrait de financer de véritables politiques d'investissement communes européennes, de les financer à moindre coût et de renforcer les solidarités européennes.

# 7 - Une Europe qui rassemble

## 7.1 Des valeurs communes

L'Union est fondée sur les valeurs de liberté, de démocratie, de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de l'Etat de droit.

Le respect des Droits de l'Homme en Europe est une exigence pour légitimer le combat de l'Europe pour en faire des droits universels. L'Union, enfin dotée de la personnalité juridique par le traité de Lisbonne, doit adhérer à la Convention européenne des Droits de l'Homme.

Les Droits de l'Homme sont et doivent rester un élément moteur de la politique interne et externe de l'Union.



L'Union par sa politique de voisinage, s'attache à stabiliser son environnement et à y promouvoir ses valeurs.

## 7.2 Une société européenne en création

L'Union européenne a procuré à ses habitants un espace de libre circulation, d'établissement et de travail. Une société européenne se crée avec la circulation des populations et ces effets, y compris les mariages entre ressortissants européens.

Elle tarde toutefois à se construire en espace de vie en commun des Européens. Les politiques européennes doivent prendre en compte la nécessité d'aplanir tous les obstacles à la circulation des Européens dans l'Union, aux échanges ou à la vie commune entre Européens de différentes nationalités.

Pour cela il faut appliquer les législations existantes, les améliorer, et développer l'espace de sécurité de justice européen.

Il faut favoriser les échanges entre citoyens des pays membres par :

- des partenariats entre les régions des pays ayant intégré l'Union à sa création et les nouveaux entrants,
- une aide à la mobilité des jeunes (scolaires, étudiants et travailleurs) sur le modèle de ce que l'OFAJ a apporté au rapprochement des peuples allemands et français,
- [en poursuivant le développement des programmes tels qu'Erasmus pour les étudiants et en offrant la possibilité à tous les jeunes qui le désirent de réaliser un service civique européen.](#)
- une aide à la mobilité des associations culturelles permettant aux citoyens européens de tout âge de se rencontrer.

Une meilleure connaissance mutuelle des Européens et une multiplication des échanges permettront progressivement de créer une société européenne.

## 7.3 Une culture européenne

L'Europe a une âme, c'est sa culture.

Elle est souvent présentée de manière nationale, or l'art, la musique, l'architecture, la peinture, la littérature, sont le fruit d'échanges depuis des siècles entre artistes et penseurs du continent. Elle est devenue un patrimoine des Européens.

Cette culture ne doit pas seulement être encouragée et défendue dans sa dimension économique, mais encouragée comme moyen d'épanouissement et d'identité des Européens.

Les Européens partagent une longue histoire commune avec ses richesses et ses périodes sombres.

L'adhésion des Européens à un projet d'Europe politique nécessite la construction d'un socle culturel commun. L'enseignement de l'histoire européenne, de la culture européenne et une éducation civique européenne doit être instauré en complément des cultures nationales. Cette éducation à l'Europe doit s'accompagner d'un apprentissage de

l'inter-culturalité, du montage de projets à dimension européenne, à entreprendre dans un cadre européen.

La généralisation de l'anglais ne doit pas appauvrir nos échanges culturels. Elle doit être contenue, être une discipline d'apprentissage de base comme un outil fondamental de communication, et complétée par l'enseignement systématique de deux langues vivantes, dont au moins une européenne.

Les opportunités d'échanges et de voyages entre Européens doivent être multipliées notamment en s'appuyant sur de véritables projets pédagogiques entre partenaires de plusieurs pays.

Des médias publics, s'adressant à tous les européens, utilisant les nouvelles techniques de communication, doivent être financés par l'Union.

#### **Point en débat**

*Je me méfie des pétitions de principe sympathiques mais peu viables « des médias européens doivent apparaître » ; les médias traversent une crise en raison de la technologie Internet et les espaces culturels sont largement cloisonnés ; nous devons montrer que nous l'avons mesuré. (Sylvie Goulard)*

*Je ne plaide pas pour une télévision officielle, mais pour un tour de table entre acteurs nationaux des media pour créer un instrument commun, complémentaire de leur organisation nationale. (Christian Phillip)*

Nous pourrions, comme dans tous les pays, faire figurer sur nos billets en € des visages de nos penseurs et artistes européens.

L'Europe est attachée à sa culture, à la diversité culturelle en Europe et doit continuer à œuvrer pour la diversité culturelle dans le monde.

#### **7.4 Un sentiment d'appartenance**

La relance de l'Europe ne peut se faire sans développer chez les citoyens de l'Union, un sentiment d'appartenance, une identité, une citoyenneté.

Le moyen de retrouver l'adhésion des Européens est de leur proposer un projet collectif qui réponde à leurs préoccupations économiques et sociales, et aux questions posées par la mondialisation.

Il faut conforter chez le citoyen le sentiment d'appartenance à une communauté ayant une histoire, des valeurs en commun, ce qui nécessite de donner une dimension culturelle et éducative au projet européen.

Il nous faut remettre à l'honneur les symboles de l'Europe. La France doit signer le protocole sur les symboles de l'Union annexé au traité de Lisbonne.

La mise à l'honneur des principes européens de dignité humaine, de droit à l'épanouissement de l'individu, de solidarité, de non-communautarisme doit se faire dans le respect des individualités nationales sur le principe de l' « unité dans la diversité »

Le sentiment d'appartenance à l'Union est une condition pour faire vivre la citoyenneté européenne. Le renforcement de la citoyenneté et la convergence des aspirations feront progressivement apparaître un peuple européen.

L'adhésion du citoyen européen à l'Europe institutionnelle et politique nécessite des institutions plus politiques et démocratiques, accessibles et compréhensibles pour le plus grand nombre.

Elle nécessite aussi que l'on mette fin à une Europe aux contours indéterminés, sans territoire.

## 7.5 Vers un peuple européen

Le projet politique européen se renforcera avec l'émergence d'un peuple européen, c'est à dire des citoyens qui adhèrent à un même projet collectif et jouissant d'une citoyenneté qui leur permette d'exprimer une volonté majoritaire. Inversement le peuple européen se constituera autour d'un projet.

L'émergence d'un peuple européen, **et d'une nation européenne**, se feront par :

- L'élaboration d'un projet qui réponde aux préoccupations économiques et sociales des citoyens, et qui réponde aux questions posées par la mondialisation
- Le renforcement chez le citoyen du sentiment d'appartenance à une communauté ayant une histoire, une culture, les mêmes valeurs de liberté et de démocratie.
- Le renforcement de la citoyenneté, c'est à dire le lien entre le citoyen et ses institutions.
- **L'émergence de partis politiques transnationaux défendant leurs orientations européennes sur tout le territoire de l'Union.**

## 8 Une Europe d'avenir

### 8.1 Une UE renonce à une extension indéfinie de ses frontières.

L'Union européenne va inéluctablement s'élargir aux pays balkaniques, et peut-être à des pays nordiques (Islande, Norvège) ou à l'Est (Turquie, Ukraine) **Ces élargissement nécessiteront, pour certains, du temps pour régler les difficultés liées aux différences de développement économique, politique et culturel avec les pays membres. Même lointaines, les perspectives d'élargissement brouillent le projet européen chez le citoyen.**

**L'élargissement à 27, conduit trop rapidement, a mis en péril le projet d'Union politique. L'Union européenne doit maîtriser son processus d'extension en subordonnant les futurs élargissements à l'approfondissement de son projet et l'acceptation de celui-ci par les nouveaux entrants.**

Des limites ultimes de l'Union européenne doivent être définies a priori. Cela est nécessaire pour éviter une Union sans territoire et pour permettre à l'identité européenne de se constituer. C'est aussi le moyen d'éviter des espoirs d'adhésion inutiles de pays extérieurs aux limites ultimes de l'union. Elles doivent être définies en interrogeant l'histoire des Européens et la géographie de l'Europe. Les pays situés dans les frontières

naturelles du continent (atlantique, méditerranée, ligne mer baltique-mer noire) ont vocation à faire partie de l'Union ; la question des marches à l'Est de l'Union reste posée (Turquie, Moldavie, Ukraine, Biélorussie), ces pays doivent être intégrés dans une alliance géopolitique durable, soit par l'adhésion, soit par d'autres formules d'association.

### **Point en débat**

L'idée de définir a priori des limites à l'Union rencontre des objections minoritaires:

- « Il ne faut pas que cela apparaisse comme une fermeture »
- L'idée de se fonder sur l'histoire et la géographie paraît floue. Une seule contribution mentionne une Union qui s'étendrait à l'Est au-delà de la Turquie, l'Ukraine, la Moldavie, la Biélorussie. et aucune une Union s'étendant au Sud au-delà de la Méditerranée

*NON !!! Laissons les États qui le souhaitent exprimer leur désir de partager le sort de l'UE, de ses valeurs, de ses ambitions, de ses défis, et voyons par quelles étapes successives ces rapprochements pourront se faire raisonnablement. (Seine Maritime)*

*Parlons plutôt d'une Union Européenne qui maîtrise son processus d'extension. Après avoir relancé la construction de l'UE avec quelques projets concrets, redonné confiance aux citoyens européens, retrouvé une nouvelle dynamique, il sera alors possible d'esquisser le projet européen ; l'objectif commun vers lequel on veut tendre. Les candidats (Turquie, Norvège Ukraine et ...pourquoi pas dans 50 ans la Russie, qui sait ? ) devront adhérer formellement à cet objectif pour intégrer l'U.E. Les critères de convergence de Copenhague seront à revoir et surtout à compléter. Effectivement c'est ainsi qu'il n'y aura pas de risque de dilution de l'UE (Yvelyne – Le Chesnay).*

Mais les intérêts et les conceptions divergentes de l'Union qu'ont les pays qui la composent empêchent d'avoir un accord dans ce débat hautement politique. La constitution d'un groupe de pays constituant au sein de l'Union une Europe plus intégrée permettrait d'envisager, sans crainte d'une dissolution de l'ambition européenne, un processus d'élargissement plus rapide. C'est la condition à un accord pour la définition des limites de l'Union.

Le Mouvement Européen – France est attaché à l'idée d'une Europe intégrée et politique, capable de s'affirmer dans le monde. Pour cela, le processus de la construction européenne doit donner la priorité à son approfondissement par la constitution d'un noyau plus intégré. A cette condition l'Europe pourra assumer son extension.

Le respect des critères de Copenhague et de la capacité d'absorption de l'Union sont indispensables à toute candidature à l'adhésion, mais non suffisantes. L'acceptation d'un nouveau membre est un acte politique qui dépend des Etats membres et d'eux seuls. La promesse d'adhésion ne doit pas être utilisée comme instrument de politique étrangère.

## **8.2 Avoir une Constitution**

Le Mouvement Européen France considère que, pour une Union plus intégrée et politique, il sera utile [nécessaire] de se doter d'une Constitution, limitée aux objectifs,

valeurs, règles d'organisation et de fonctionnement de l'Union, mais qu'il ne s'agit que d'une perspective à long terme.

**Point en débat**

*Je suis très réservée sur l'idée d'évoquer la nécessité à terme de doter l'UE d'une Constitution (Elvire Fabry)*

Entretemps des modifications des traités seront nécessaires pour :

- avoir des modalités de révision des traités avec une règle de ratification majoritaire, sans obligation de ratification de tous les Etats membres.
- permettre que les coopérations renforcées fonctionnent dans le cadre des traités en réservant à leurs membres les prises de décisions au Conseil et au Parlement.

## III – Propositions pour une relance de l'Europe

Le Mouvement Européen France fait des propositions à mettre en œuvre à court terme pour avancer vers « l'Europe que nous voulons »

### 1 – Propositions aux européens

#### 1.1 : L'organisation d'une Convention sur le projet européen

Convoquer une Convention qui aurait pour objectif de donner une orientation à une nouvelle phase de la construction européenne.

Les données internationales ont fondamentalement évoluées, faisant apparaître de nouveaux enjeux pour l'Europe.

Les opinions publiques évoluent et sont sur certains sujets plus favorables que les dirigeants nationaux à de nouvelles compétences pour l'Union.

La Convention :

- Réunirait parlementaires européens et nationaux, représentants des institutions européennes, des Etats, de la société civile, en adaptant éventuellement sa composition par rapport à celle prévue dans les traités.
- Serait largement ouverte à la participation des citoyens.
- Serait centrées sur des thèmes prioritaires : énergie, Euro, immigration, PESC, climat, développement, ressources de l'Union.
- Permettrait de déterminer quels sont les pays européens qui sont prêts à mettre en commun de nouvelles compétences.
- Elle comprendrait une échéance (avant 2014 de façon à ce que les partis politiques européens se l'approprient avant les élections) et l'assurance de la prise en compte des résultats dans les politiques et par une modification éventuelle des traités.

*Les propositions suivantes 1.2 à 1.6 sont fortement imbriquées. Elles sont sous-tendues par l'acceptation d'un principe de l'approfondissement de l'Union suivant deux cercles : un ensemble constitué par les pays de la zone Euro, ou autour de la zone Euro avançant plus rapidement et les autres pays membres appelés plus ou moins vite à rejoindre cet ensemble.*

#### 1.2: Une refondation de la zone Euro

La crise grecque a mis à jour les insuffisances de la zone euro. Au-delà l'Union a besoin d'une dynamique économique nouvelle dont la zone euro doit être le centre.

Deux étapes peuvent être proposées :

Une étape à traités constants:

- Mise en place de mécanisme de coordination des politiques budgétaires des états membres.

- Instauration d'une agence européenne de la dette, chargée de financer par l'émission d'obligations européenne, les dettes des états membres de la zone Euro et les grands investissements décidés par l'Union.
- Création d'un mécanisme d'intervention de type «Fond monétaire européen» pour venir en aide aux difficultés éventuelles d'un Etat de la zone Euro.
- Unicité de représentation de la zone euro dans les institutions et négociations internationales.
- Un secrétariat de la zone euro.

Au delà, un nouveau traité sera nécessaire avec une mise en œuvre par étape :

- Mise en place d'un gouvernement économique, c'est-à-dire d'un processus communautaire de décision, par exemple un haut représentant aux questions économique à la fois membre du Conseil et Vice-président de la Commission. chargé des questions économiques et, en coopération avec la BCE, de la politique de change de l'Euro et des négociations internationales touchant à la monnaie commune.
- Création d'un Fond Monétaire européen
- Ouverture de possibilité d'emprunter pour l'UE.
- La modification des statuts de la BCE pour lui permettre d'intégrer d'autres objectifs que la lutte contre l'inflation, et de disposer de moyens d'intervention nouveaux (possibilité de racheter la dette des états)
- Nouvelles compétences permettant une politique de convergence fiscale et sociale dans l'Union.

### 1.3 Une stratégie économique commune

Le MEF souhaite une stratégie UE 2020 à la mesure des enjeux macroéconomiques de l'Union : défendre la place de l'Europe dans le monde, lui assurer les moyens de financer son modèle social.

- Une stratégie macro-économique commune conçue par la Commission avec les concours du Parlement, du conseil et des parlements nationaux (croissance, compétitivité, change, rétablissement des finances publiques, investissements dans la connaissance, les réseaux européens, le vieillissement...)
- Des mécanismes incitatifs de mise en œuvre par les états les régions et les collectivités, surveillés par la Commission, en lieu et place de la « méthode ouverte de coordination »
- Un rôle actif de l'Union dans l'économie européenne par ses fonds structurels, ses programmes de recherche et d'investissements, ses politiques énergétique, environnementale et industrielle; des perspectives financières et un budget de l'Union conçus pour compléter les politiques économiques nationales.

La présence d'une zone euro renforcée et doté d'une cohérence économique serait un puissant facteur d'entraînement pour l'ensemble de l'Union.

### 1.4 : Un processus de convergence fiscale et sociale

L'adhésion des citoyens au projet européen est largement conditionnée par un rééquilibrage des priorités entre le marché et les préoccupations sociales. Les ressources



des Etats sont rognées par le processus de concurrence fiscale entre Etats. Le marché unique lui-même est faussé par les différences de normes fiscales et sociales entre états.

Mettre en place, par exemple dans le cadre de l'UE 2020, un processus contraignant qui permette de rapprocher progressivement les systèmes fiscaux et sociaux, sans reculs des systèmes les plus favorables, dans les buts de renforcer la cohésion de la société et de l'économie européenne.

- harmonisation des bases fiscales et convergence progressive des taux d'imposition.
- convergence progressives de minimas concernant une liste de critères de protection sociale, sans imposer de réduction aux systèmes les plus protecteurs.

Cette stratégie, si elle s'avère impossible à 27 pourra faire l'objet d'une coopération renforcée.

### 1.5 - Comblent le retard européen dans la connaissance :

La stratégie de Lisbonne a échoué à porter à 3% la part du PIB de l'Union consacré à la recherche. Rattraper le retard européen en investissements dans la recherche est un impératif pour rattraper le déficit technologique de l'Europe et l'inscrire dans un nouveau mode de développement sobre en ressources et respectueux de l'environnement.

Il faut un effort collectif des européens par une augmentation des moyens communautaires consacrés à la recherche, qui permette d'atteindre en quelques années, les 3% du PIB par les moyens cumulés de l'Union, des Etats et du secteur privé.

### 1.6 - Une communauté européenne de l'énergie

Le marché et la concurrence ne suffiront pas à régler la question de notre sécurité énergétique ni celle de l'avancée vers une économie économe en énergie. Comme le propose Jacques Delors Le MEF souhaite Une communauté européenne de l'énergie fondée sur une volonté politique forte, si nécessaire au moyen d'un nouveau traité et dans le cadre d'une coopération renforcée. Ces trois volets seraient :

- Un budget important consacré à la recherche-développement, ainsi que des mécanismes de soutien et de solidarité financière.
- Un investissement dans des réseaux de dimension européenne et l'interconnexion effective des réseaux de transports d'énergie.
- Une agence d'approvisionnement énergétique permettant des achats groupés de gaz et de pétrole, pour avoir des prix plus attractifs et une cohésion des européens face aux enjeux stratégiques.

Cette communauté européenne de l'énergie, nécessitera une modification des traités.

### 1.7 - Une politique d'immigration et démographique commune

La politique d'immigration et d'asile répond à la nécessité de réguler les flux migratoires et d'accueil des réfugiés politiques. Mais l'Union doit faire face à une stagnation de sa démographie lourde de menaces pour sa croissance économique, le maintien de ses protections sociales, la gestion des flux migratoires et la place de l'Union dans le monde.



Il est nécessaire de compléter la politique d'immigration et d'asile actuelle par une politique d'immigration et démographique commune qui réponde à nos besoins économiques et nos intérêts stratégiques à long terme, dans le respect des impératifs d'intégration économique et culturelle des immigrés et le respect de leurs droits.

Cette politique pourra comprendre :

- L'intégration dans la stratégie UE 2020 de critère concernant la politique familiale et la natalité.
- La définition d'objectifs politiques communs d'augmentation à moyen terme de l'immigration et d'intégration des immigrés.

### 1.8 - Augmenter les ressources de l'Union

Les ressources de l'Union doivent être définies pour être à la hauteur de ses nouvelles compétences et de ses nouvelles politiques.

Il est nécessaire de :

- Préparer un agenda qui permette de convenir des priorités de l'Union et des nouvelles politiques à mettre en œuvre (notamment les nouvelles ambitions du traité de Lisbonne: énergie, climat, infrastructures, relations extérieures, aide au développement, recherche et développement, aide aux PME) avant de discuter des perspectives budgétaires.
- Ne pas exclure de porter rapidement le budget de l'Union à 1.24% du PIB de l'Union, et à dépasser ce seuil sur la durée des prochaines perspectives budgétaires.
- De proposer la substitution aux contributions des états membres, de ressources propres de l'Union, notamment par l'instauration de fiscalités européennes sur les transactions financières et/ou une fiscalité écologique européenne et/ou un impôt européen sur les revenus du travail et financiers.
- De proposer des modalités d'investissements européens par des emprunts européens, l'émissions d'obligations européennes ou par le truchement de la Banque européenne d'investissements.

### 1.9 – Créer, auprès de la Commission, un institut européen de prospective et de réflexion stratégique

L'Union a besoin d'un lieu, qui soit le creuset de réflexions communes à long terme : définition des enjeux, des menaces, des atouts, des axes d'action majeurs de l'Europe dans le monde.

Il est nécessaire de créer d'un institut, placé auprès de la Commission tout en étant indépendant, dotés de moyens pérennes, ouvert aux contributions de l'ensemble des forces vives de l'Union. Cet institut aurait pour but de faire des recherches prospectives à long terme, d'éclairer les institutions de l'Union à leur demande sur des sujets particuliers, d'être un lieu de dialogue et de formation pour les fonctionnaires, chercheurs et acteurs de la vie civiles des pays de l'Union et des institutions européennes.

### 1.7 - Une politique extérieure commune

Une avancée importante a eu lieu avec la création du poste de Haut représentant à l'action extérieure et celle du Service européen d'action extérieure.

Mais une politique extérieure commune est freinée par la capacité des états à signer des accords bilatéraux nationaux.

L'Union n'assume pas ses responsabilités dans des questions de politiques extérieures qui conditionnent son avenir, notamment :

- Pas de position commune sur le conflit Israëlo-palestinien alors qu'elle est le premier partenaire commercial d'Israël et le premier financeur des Palestiniens.
- Politiques énergétiques nationales vis-à-vis de la Russie alors qu'un partenariat avec la Russie est essentiel à l'Union sur les plans de l'économie, de l'énergie et de la sécurité du continent.
- Des stratégies nationales vis-à-vis des Etats-Unis, alors que ceux-ci réclament une Europe qui soit un partenaire uni et organisé.
- Pas de stratégie africaine alors que l'Afrique, notamment subsaharienne est à la fois un foyer d'instabilité majeur et un enjeu économique par sa croissance démographique et ses ressources naturelles.
- Au-delà, l'Union a besoin de coordonner ses politiques extérieures et d'élaborer des positions communes pour agir unie dans les négociations internationales et signer des partenariats stratégiques avec les grands acteurs mondiaux.

La perspective d'une Europe puissance nécessitera des transferts de souveraineté.

Le MEF souhaite :

- Un accord des états pour des représentations uniques européennes dans les négociations d'intérêt commun des Européens.
- Que soient institués dans le cadre du SEAE des mécanismes efficaces d'élaboration et de prise de décisions communes sur les dossiers de politiques extérieures de l'Union.

#### 1.10 - Favoriser les échanges entre citoyens des pays membres

Les échanges organisés depuis des années par les jumelages, l'OFAJ doivent être poursuivis, intensifiés et étendus aux 27.

Nous proposons d'intensifier des échanges entre les citoyens de l'union :

- Partenariats entre les régions des pays ayant intégré l'Union à sa création et les nouveaux entrants,
- Aides à la mobilité des jeunes (scolaires, étudiants et travailleurs) sur le modèle de ce que l'OFAJ a apporté au rapprochement des peuples allemands et français,
- Service civique européen
- Aides à la mobilité des associations culturelles permettant aux citoyens européens de tout âge de se rencontrer
- Aides aux jumelages entre villes, entre régions, entre institutions locales.
- Triplement de budget d'Erasmus pour permettre l'augmentation des bourses aux étudiants et son extension aux enseignants, chercheurs, jeunes travailleurs, fonctionnaires.

#### 1.11 - Créer un socle culturel commun

L'enseignement est le vecteur privilégié de la prise de conscience de l'appartenance à l'Europe, d'un destin commun des Européens.

Il faut un processus qui assure que de l'histoire européenne, de la culture européenne et une éducation civique européenne seront présents dans les enseignements de chaque pays européen, en complément des cultures nationales.

Les propositions pourront inclure :

- L'élaboration de programmes d'enseignements communs à inclure dans les enseignements primaires et secondaires
- L'élaboration de manuels d'histoire et d'éducation civique européenne.
- L'enseignement de l'inter culturalité et le montage de projets à dimension européenne dans l'enseignement supérieur.
- L'échange d'enseignants

## **2 – Propositions aux dirigeants français**

Signer le protocole sur les symboles de l'Union.

## **3 – Propositions d'initiatives au Mouvement Européen-France**

Rédiger une déclaration du Mouvement Européen - France qui fasse apparaître des options claires sur les thématiques économiques, sociales, militaires, culturelles et politiques, institutionnelles et qui le situe dans le débat sur la relance de l'Union.

Mettre en chantier des propositions d'initiatives citoyennes avec les autres ME européens et les associations amies sur les « propositions aux européens » ci-dessus et en priorité sur :

- Organisation d'une Convention sur le projet européen
- Un processus de convergence fiscale et sociale
- Augmentation des ressources de l'Union
- Favoriser les échanges entre citoyens
- Créer un socle culturel commun

## Documents de référence

### L'Europe à la croisée des chemins

#### **60 ans d'Europe**

Jacques Delors - Devant le groupe socialiste du Parlement européen - Bruxelles - 22 mars 2006  
 Jacques Vergès – L'identité de l'Union européenne, valeurs universelles, construction régionale – Université Paul Cézanne - 2006

#### **Les défis internes à l'Union**

Antoine Colombani -Terra Nova - Quelle ambition pour l'Europe sociale ? - 29 mai 2009  
 U4U – Le traité de Lisbonne est-t-il soluble dans la crise ? 2009  
 Eurobaromètre standard 70 – premiers résultats – 2008  
 Francis Fontaine – Lettre 800 - Modèle social – 2008

#### **Les défis de la mondialisation**

Nicole Gnessotto, Giovanni Grevi - Le monde en 2025 - 2007  
 Kairos Future - Les européens face à la mondialisation — Fondation pour l'innovation politique - Mars 2007.  
 Fabien Terpa, la politique étrangère et de sécurité commune, collection Réflexe, Documentation française- 2010  
 Franck Petiteville, La politique internationale de l'UE, Presses de Science Po, 2006  
 Spring alliance – Manifeste – 2009  
 M E Nord - L'Europe dans le monde — juin 2008  
 Francis Fontaine - Lettre765 - Gagnants perdants de la mondialisation – 2008  
 Francis Fontaine Lettre770 - Avantages inconvénients de la mondialisation – 2008

#### **L'Europe devant des choix**

Tommaso Padoa-Schioppa - Jusqu'ici, la crise a eu un effet de désintégration sur l'Europe — Les Echos – 12 novembre 2009  
 Jean-Claude Casanova - Le temps est venu pour l'Europe de s'émanciper des Etats-Unis – Le monde -16.11.09  
 Thierry Chopin – Après Lisbonne, quel projet politique pour l'Europe ? Fondation Schuman / Ceri – 2009  
 Olivier Ferrand : L'Europe contre l'Europe – 2009

### II L'Europe que nous voulons

#### **Une Europe avec un projet**

Guy Verhofstadt - Sortir de la crise – 2009  
 Philippe Herzog, Confrontation Europe - Consolider l'Union européenne pour sortir de la crise - La revue n°85 - 5 janvier 2009  
 Thierry Chopin, Fondation Robert Schuman - questions d'Europe N°147 – 19 octobre 2009  
 Rapport Strauss-Kahn – mai 2004  
 Jacques Delors - Devant le groupe socialiste du Parlement européen - Bruxelles - 22 mars 2006  
 Eurobaromètre Parlement européen (EB Standard 70) - Automne 2008

#### **Une Europe puissance**

Pierre Defraigne - L'Europe, un maillon trop faible de la gouvernance économique mondiale – Conseil économique et social européen — 10 mai 2007  
 Jean-Pierre Jouyet - Pour une « diplomatie de l'euro » Le monde - 3 janvier 2008  
 Cohen-Tanugi - mission « Europe dans la mondialisation » - 2008  
 Pierre Defraigne - Rétrospective de la décennie : l'Europe - 28/12/2009

La relation "infantile et fétichiste" des Européens à l'égard des Etats-Unis – Le monde – 4 novembre 2009

Michel Foucher - L'Europe et l'avenir du monde – mai 2009

Thierry Soter – Quelle gouvernance de la multipolarité ? – septembre 2009

Francis Fontaine - Lettre836 - Gouvernance financière – 2008

Francis Fontaine - Lettre843 - Organisations internationales – 2008

Francis Fontaine - Lettre784 - Gouvernance économique mondiale – 2008

Françoise de la Serre – La Communauté, acteur international ? – Pouvoirs – 1994

Christophe Hillion, Maxime Lefebvre – Le service européen d'action extérieure : vers une diplomatie commune ? – Notre Europe – mai 2010

### **Une Europe plus Unie dans le cadre du traité de Lisbonne**

François-Xavier Priollaud, David Siritzski – Le traité de Lisbonne – La documentation française – 2008

Antoine Colombani - L'Europe du Traité de Lisbonne : vers une démocratie parlementaire européenne ? – Terra Nova - Le 17 novembre 2009

Alain Lamassoure – Ce qu'apporte le traité - Le 8 octobre 2009

Jean-Luc Sauron : "Le traité de Lisbonne donne la possibilité aux citoyens de peser sur les décisions prises par les institutions européennes – décembre 2009

Jerzy Buzek, Jean-Louis Bourlanges, Etienne Davignon, Jacques Delors, Elisabeth Guigou, Klaus Hänsch, Pascal Lamy, Tommaso Padoa-Schioppa, Ana de Palacio, Romano Prodi, Jacques Santer, Antoinette Spaak, L'Union européenne après Lisbonne – Le monde – novembre 2009

Thierry Chopin – Le traité réformateur : vers une Union européenne politique ? – Fondation Robert Schuman – novembre 2007

Olivier Ferrand : Faut-il encore faire l'Europe politique ? – Terra Nova - 2008

Thierry Chopin – Après Lisbonne, quel projet politique pour l'Europe ? Fondation Schuman / Ceri – 2009

Mouvement européen international - Communiqué de presse: Appel pour un renforcement radical de l'Union Economique – juin 2010

Françoise de la Serre, Helen Wallace – Les coopérations renforcées : une fausse bonne idée ? - Notre Europe – 1997

Pierre Fauchon , François Sicard – L'Europe des coopérations volontaires ou comment donner une nouvelle impulsion à l'Europe... - Fondation Robert Schuman – 2010

### **Préparer l'Europe fédérale**

Mouvement Européen France - La pensée fédéraliste et la construction européenne - 1998

François-Xavier Priollaud, David Siritzski – Le traité de Lisbonne – La documentation française – 2008

Jacques Verges – L'identité de l'Union européenne, valeurs universelles, construction régionale – Université Paul Cezanne - 2006

Angelica Schwall-Düren – L'arrêt de Karlsruhe n'est pas une gifle au traité de Lisbonne ! - Le Monde - 31/07/2009

Hubert Haenel - Une salutaire leçon de démocratie - La Croix, 13 août 2009

### **Donner un sens aux politiques**

Fondation Robert Schuman – note n° 44 - L'agriculture européenne à l'heure des choix : pourquoi croire à la PAC – novembre 2008

Manifeste des ONG de solidarité – élections européennes – 2009

Euractiv - Economie verte : l'UE doublée par ses rivaux asiatiques - 2 novembre 2009

Jean-François Jamet - Pour un fonds européen d'adaptation à l'environnement - Fondation

Robert Schuman – Question d'Europe n° 142 - 13 juillet 2009

Prise de position du Mouvement Européen – France sur « la Politique de l'énergie commune » 26 octobre 2009-11-09

Florent Parmentier & Adina Crisan - Telos - Energie : la concurrence Europe-Russie - 02 octobre 2009  
 Philippe Herzog - Un nouvel acte unique au cœur de la relance de l'Europe – Confrontations Europe - 15 janvier 2007  
 Francis Fontaine - Lettre789 - PAC - 2008  
 Francis Fontaine - Lettre808 - Connaissance innovation – 2008  
 Francis Fontaine - Lettre819 - Monnaie capitaux échanges emploi – 2008  
 Francis Fontaine - Lettre825 - Education formation – 2008  
 Pierre Defraigne – La fausse piste de la stratégie de Lisbonne – Fondation Madariaga – 2009  
 Tommaso Padoa-Schioppa – De la crise à une stratégie économique européenne – Notre Europe – Juin 2010  
 Institut Aspen France, Fondation pour l'innovation politique, Notre Europe - Quels contours pour les politiques européennes à l'horizon 2020 ? –2008  
 Jean-Pierre Jouyet - La réforme budgétaire mérite un vrai débat – Blog - 13.11.08

### **Une Europe qui rassemble**

Robert Badinter - Rapport d'information au Sénat : l'Union européenne et les droits de l'Homme - mars 2009  
 Euractiv - Valeurs et identité européennes 9 mai 2006  
 Jean Verges – L'identité de l'Union européenne, valeurs universelles, construction régionale – Université Paul Cezanne - 2006  
 Hubert Haenel « Les valeurs de l'Europe » 3 octobre 2006.  
 Alain Lamassoure - Le citoyen et l'application du droit communautaire - 2008.  
 Ulrich Beck, Pour un Empire européen, Flammarion, 2004  
 Wim Wenders – Le courrier international N°855 – 22 au 28 mars 2007.  
 Elie Barnavi – L'Europe frigide.  
 Eurobaromètre portant sur les valeurs culturelles des européens – septembre 2007.  
 Anna-Maria – Conte - Culture européenne, montre-toi ! - 30/09/2009  
 Charles Coutel – Y a-t-il une culture européenne ?  
 Eurobaromètre Parlement européen (EB Standard 70) - Automne 2008  
 Guillaume Klossa et Stéphane Rozès- Commentaires n° 121 - Printemps 2008  
 Jean-Marc Ferry - Quelle identité pour l'Europe ? Les voies d'une intégration post-nationale. Mouvement européen – Journées de l'Europe HEC « L'identité européenne : bien visible de l'extérieur, elle ne se perçoit pas à l'intérieur » 1er avril 2009  
 Notre Europe - La question de l'identité européenne dans la construction de l'Union – Novembre 2005  
 Jacques Delors – Europe : redonner le goût de la vie en commun – Ouest-France – 4 juin 2010

### **Une Europe d'avenir**

Michel Foucher - Quelles frontières pour l'Europe ? LE MONDE – octobre 2009  
 Thierry Chopin – Après Lisbonne, quel projet politique pour l'Europe ? Fondation Schuman / Ceri - 2009  
 Michel Rocard, Olivier Ferrand - La Turquie a sa place dans une Europe politique - 13 novembre

### **Références générales**

Sylvie Goulard – L'Europe pour les nuls – 2007  
 Eurobaromètre Parlement européen (EB Standard 70) - Automne 2008  
 Synthèse analytique  
 Euractiv – Le rapport Strauss-Kahn : un nouveau mythe mobilisateur ou un recyclage de vieilles idées – mai 2004  
 Groupe de réflexion présidé par Romano Prodi et Guy Verhofstadt, rapporteur Nicole Gnesotto - Partenariat euro-américain : une nouvelle approche – notre Europe – 2010  
 Jean-François Jamet – Guillaume Klossa – Une Europe qui ose dans l'intérêt des européens – Europa Nova – 2010

Groupe de travail sur l'Europe – Les bases d'une stratégie européenne de prospérité durable –  
Friedrich Ebert Stiftung – 2010

Pascal Lamy - discours à l'Université Bocconi à Milan, le 9 novembre 2009

Projet pour l'Europe à l'horizon 2030 - Rapport du groupe de travail sur l'avenir de l'Europe –  
Mars 2010

### **III Propositions d'initiatives du ME-F**

Livre Vert publié par la Commission lançant une consultation sur les modalités d'Initiatives  
citoyennes